



Une délégation de l'USFP au Mausolée Mohammed V pour se recueillir sur les tombes des regrettés Souverains, Feu Mohammed V et Feu Hassan II Page 2



Driss Lachguar reçoit la conseillère communale Rajaa Massou Page 3

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10336

Lundi 14 Octobre 2024

Réunion du Bureau politique de l'USFP à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année législative

Driss Lachguar : Le gouvernement est tenu de rattraper le temps politique perdu en ayant la volonté réelle d'initier des réformes fondamentales



Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie dresse son bilan et fixe ses priorités pour la nouvelle année législative

Pages 2-3

Une délégation de l'USFP au Mausolée Mohammed V pour se recueillir sur les tombes des regrettés Souverains, Feu Mohammed V et Feu Hassan II



Une délégation du Bureau politique de l'USFP, conduite par le Premier secrétaire Driss Lachgar, a effectué une visite au Mausolée Mohammed V à Rabat à l'occasion du 26ème anniversaire du décès de S.M Hassan II.

Constituée de plusieurs figures éminentes du parti, dont les présidents des groupes socialistes au Parlement, Abderrahim Chahid et Youssef Aidi, ainsi que d'autres membres du Bureau politique, la délégation itihadie s'est recueilli

lie sur les tombes des regrettés Souverains, Feu Mohammed V et Feu Hassan II.

Ce geste, marqué par le respect et la dévotion, a également été ponctué par la signature de Driss Lachgar dans le livre d'or du mausolée, témoignant de l'attachement indéfectible de l'USFP aux valeurs portées par les souverains défunts. Une cérémonie à la fois sobre et émouvante, renforçant les liens entre le parti et l'histoire nationale du Royaume.

Le Groupe socialiste-Opposition itihadie dresse son bilan et fixe ses priorités pour la nouvelle année législative

Sous la présidence du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, le Groupe socialiste-Opposition itihadie a tenu, samedi, une réunion en présence de l'ensemble de ses membres. Ce rassemblement a marqué le début de la rentrée politique et parlementaire, au lendemain de l'ouverture par Sa Majesté le Roi de la nouvelle année législative.

La priorité à la question du Sahara marocain

Dès l'entame de cette rencontre, le président du Groupe socialiste, Abderrahim Chahid, a salué le Discours Royal prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire. Il a notamment mis en exergue l'accent mis par S.M le Roi sur la question du Sahara marocain qui a occupé une place centrale dans le Discours. Ce dernier, selon lui, constitue un message fort adressé aux représentants de la nation, les appelant à accompagner les évolutions positives de ce dossier. «Grâce à la diplomatie Royale proactive et vigilante, le dossier du Sahara marocain a franchi une étape décisive, passant de la phase de gestion à celle du changement, une évolution qui confère une nouvelle dynamique à cette cause nationale», a déclaré Abderrahim Chahid.

Renforcement des relations internationales en soutien à la cause nationale

Le président du Groupe socialiste a également souligné l'importance de l'engagement international du parti, notamment à travers la participation active de la commission des relations extérieures dans diverses organisations internationales telles que l'Internationale socialiste, l'Alliance progressiste, le Forum international des jeunes socialistes et sociaux-démocrates, l'Organisation mondiale de la jeunesse socialiste et l'Alliance démocratique sociale dans le monde arabe. Ces alliances stratégiques renforcent, selon lui, le soutien à la cause du Sahara marocain

sur la scène internationale. Le Groupe socialiste-Opposition itihadie se tient prêt à consolider son engagement dans cette dynamique nationale, faisant de la défense des intérêts du Royaume une priorité absolue pour les députés socialistes.

Un bilan parlementaire éloquent

Abderrahim Chahid a ensuite présenté le bilan du travail du groupe parlementaire sur les trois dernières années, illustrant un engagement actif et responsable. Ce bilan se traduit par 1.815 questions orales et 3.632 questions écrites posées au Parlement, ainsi que par la proposition de 76 projets de loi et 1.970 amendements sur divers textes législatifs. Le groupe a également formulé 251 demandes pour la tenue des réunions des commissions permanentes, 54 demandes pour aborder des sujets d'urgence et a déposé 19 demandes de missions exploratoires. Par ailleurs, 21 rencontres d'études ont été organisées, témoignant d'une activité soutenue en matière d'analyse et de propositions législatives.

Au-delà du bilan, les membres du Groupe socialiste ont été encouragés à poursuivre leurs efforts dans ce qu'il reste de la législature, en particulier en vue de la préparation du projet de loi de Finances pour l'année 2025.

Le président du Groupe socialiste a insisté sur la nécessité d'une mobilisation accrue des députés itihadis pour contribuer activement aux débats et à l'élaboration des lois qui façonneront l'avenir économique et social du pays.

Le Discours Royal comme feuille de route

Prenant la parole à son tour, Driss Lachgar a salué le contenu du Discours Royal qui a mis l'accent sur les acquis importants du dossier du Sahara marocain. Il a notamment évoqué les reconnaissances de plus en plus nombreuses, comme celles



de la France et de l'Espagne, de la souveraineté marocaine sur le Sahara, des victoires diplomatiques qui méritent d'être célébrées. Le Premier secrétaire a également mis en lumière le fait que le Discours de Sa Majesté confié aux parlementaires une responsabilité de premier ordre, en insistant sur le rôle essentiel de la diplomatie partisane et parlementaire dans la défense des intérêts du Royaume au sein des organisations internationales.

Il a, dans ce sens, souligné que cette Orientation Royale confère au Parti de l'USFP une grande fierté quant aux rôles majeurs joués par ses membres. Ceux-ci s'illustrent par leur engagement dynamique au sein de diverses organisations internationales et par leur contribution précieuse à la défense de la première cause du Royaume. Le Premier secrétaire a, par ailleurs, salué avec estime les efforts des députés du Groupe socialiste, mettant en évidence la qualité de leur travail au sein des commissions parlementaires et des groupes d'amitié, toujours au service de la noble cause nationale.

Appel à un investissement accru dans les provinces du Sud

Le Premier Secrétaire a mis l'accent sur l'importance stratégique des provinces du Sud, appelant à renforcer l'investissement et à améliorer l'attractivité économique de cette ré-

gion, dans le cadre de la politique de développement territorial du pays. Cette priorité économique et sociale s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris par le Groupe socialiste pour promouvoir la croissance et la prospérité dans ces régions clés du Royaume.

Plaidoyer pour une réforme électorale

Sur le plan institutionnel, Driss Lachgar n'a pas manqué de critiquer l'attitude du gouvernement qu'il accuse de vouloir affaiblir l'institution parlementaire et de dénigrer son rôle. Il a rappelé la nécessité de réformer le système électoral pour renforcer le lien entre les élus et les citoyens, afin de rétablir la confiance dans les institutions démocratiques et de garantir une meilleure représentativité. Ce chantier est crucial pour l'avenir du pays, et l'USFP se positionne comme un acteur clé dans cette réforme nécessaire pour consolider la démocratie au Maroc.

Les membres du Groupe socialiste-Opposition itihadie ont ensuite pris la parole pour réagir aux orientations du Premier Secrétaire, en particulier sur les questions sociales et la rentrée politique. Ils ont réitéré leur engagement à se préparer aux prochaines échéances électorales et à maintenir le parti en tête des forces politiques du pays.

Mehdi Ouassat

Le Premier secrétaire reçoit la conseillère communale Rajaa Massou

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a reçu, vendredi, Rajaa Massou, conseillère communale à Agadir, lors d'une rencontre marquée par des échanges sur son rôle actif au sein de la commune. Le dirigeant usfpiste a salué l'engagement sérieux et responsable de la conseillère communale itihadienne dans l'exercice de ses fonctions, soulignant son travail rigoureux et son implication dans l'amélioration du travail communal.

Le Premier secrétaire a particulièrement mis en avant la prestation de Rajaa Massou lors de la dernière

session du Conseil, et voyant un exemple de plaidoyer responsable au service des citoyens. Selon lui, Mme Massou incarne un modèle de sérieux et de dévouement, inspirant les jeunes cadres du parti dans leur engagement institutionnel.

La rencontre s'est déroulée en présence des présidents des groupes socialistes au Parlement, Abderrahim Chahid et Youssef Aidi, ainsi que de plusieurs membres du Bureau politique de l'USFP, dont Mehdi Mezouari, Abdellah Saïbari, Mounaim Almahsini et Ahmed El Aked.



Réunion du Bureau politique de l'USFP à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année législative

Driss Lachguar : Le gouvernement est tenu de rattraper le temps politique perdu en ayant la volonté réelle d'initier des réformes fondamentales

« Un discours fort », c'est ainsi que le Bureau politique de l'USFP a qualifié le Discours Royal à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année législative, adressé aux membres du Parlement, sur la question du Sahara marocain et les acquis réalisés en faveur de nos droits historiques et légitimes en dépit d'un contexte international difficile et complexe.

Développement positif

Dans son discours à l'occasion de la réunion du Bureau politique dimanche, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a affirmé que « la reconnaissance par la France de la souveraineté du Royaume sur l'ensemble du territoire du Sahara et son soutien explicite à l'initiative d'autonomie constituent un développement positif car émanant d'un grand pays, membre permanent du Conseil de sécurité, en plus des Etats-Unis d'Amérique, de l'Espagne, des pays arabes et africains ». « Le Souverain a également souligné que cette reconnaissance vient en appui aux efforts déployés dans le cadre des Nations unies pour jeter les bases d'un processus politique en vue du règlement définitif de la question dans le cadre de la souveraineté marocaine », rappelle-t-il. Et d'ajouter : « Ces acquis, selon le Discours Royal, font du Sahara marocain un axe de communication entre le Maroc et sa profondeur africaine, et le placent au centre des initiatives continentales stratégiques lancées par le Royaume (le projet de Gazoduc Maroc-Nigeria, l'initiative Afrique-Atlantique et l'initiative visant à donner aux pays du Sahel un accès à l'océan Atlantique) ».

Davantage de mobilisation

Le Premier secrétaire a estimé qu'« en dépit des acquis, la prochaine étape requiert, selon le Souverain, davantage de mobilisation et de vigilance pour renforcer la position de notre pays et contrer les manœuvres de nos adversaires ». A ce propos, le Premier secrétaire pense que « cela nécessite un effort concerté de toutes les institutions et entités nationales, officielles, partisans et civiles, pour expliquer les fondements de la position marocaine aux quelques pays qui s'opposent encore à la logique de la vérité et de l'histoire, et pour les convaincre par des arguments et des preuves juridiques, politiques, historiques et spirituelles ». « Nous notons avec grande satisfaction la référence de Sa Majesté au rôle actif de la diplomatie partisane et parlementaire dans la réalisation de ces acquis, ce qui nous motivera à renforcer notre position en tant que parti dans le cadre de la diplomatie

parallèle avec nos amis et partenaires. Nous soulignons l'importance de l'appel Royal lancé aux deux Chambres du Parlement pour qu'elles poursuivent la coordination et le développement de structures internes appropriées dotées de ressources humaines qualifiées, tout en adoptant les critères d'efficacité et de spécialisation dans la sélection des délégations, que ce soit dans le cadre de réunions bilatérales ou de forums régionaux et internationaux », souligne-t-il.

Succès diplomatiques

A cet égard, il a indiqué que « nous ne pouvons qu'apprécier à leur juste valeur les succès diplomatiques remportés par notre pays en faveur du renforcement de notre intégrité territoriale en augmentant le nombre de pays qui soutiennent la proposition d'autonomie, le dernier en date étant la République française. Cela nous a amenés à nous adresser à la gauche française, y compris au Parti socialiste, pour l'inviter à apprécier la nouvelle position et à réagir positivement à l'initiative de son pays, s'alignant ainsi sur la gauche socialiste espagnole, qui a pris la décision historique de surmonter l'héritage du colonialisme et d'entrer dans une nouvelle phase caractérisée par la coopération mutuelle et la consolidation de la stabilité et de la sécurité dans la région. Nous ne pouvons que saluer ce qui a été réalisé sur le terrain dans nos provinces du Sud en termes de développement, ce qui contribue au développement global de notre pays et au renforcement de son leadership régional ».

Cessez-le-feu immédiat

Concernant la situation au Proche-Orient, Driss Lachguar et face à l'effroyable escalade vers une guerre totale, renouvelle l'appel à un cessez-le-feu immédiat et à la protection des peuples palestiniens et libanais, tout en considérant que la solution à deux États est la seule garantie d'une paix durable dans la région. Il a réitéré le rejet de l'USFP et son ferme condamnation du génocide et des crimes contre l'humanité perpétrés contre le peuple palestinien, la violation de la souveraineté territoriale du Liban, l'agression contre son peuple et la perturbation de son État et de ses institutions. « Par conséquent, nous nous tournons vers les rangs démocratiques et progressistes nationaux et arabes qui croient en la paix et au droit des peuples palestiniens et libanais à la paix, les appelant à intensifier leurs efforts aux côtés de la gauche socialiste et démocratique et de toutes les forces qui aiment la paix et la justice humaine afin de pousser à la reprise du processus po-

litique dans la région sur la base de la légitimité internationale et de la solution à deux États », a-t-il lancé.

Réforme électorale

S'agissant de la scène politique nationale, le Premier secrétaire de l'USFP a observé qu'elle a connu une série d'élections partielles, tant législatives que collectives, au cours desquelles le parti a tenu à s'opposer à la majorité écrasante qui a choisi à l'unanimité un candidat unique lors des élections législatives. « Bien que nous n'ayons remporté aucun siège lors de ces élections partielles, nous avons fortement concurrencé le candidat du triumvirat en obtenant deux fois plus de voix que lors des élections de 2021 et en dépassant largement les résultats obtenus par les partis d'opposition », précise-t-il. Et de poursuivre : « Malheureusement, nous avons enregistré un faible taux de participation à ces processus électoraux, ce qui nous impose d'engager une réforme électorale et de construire un véritable édifice pour le système de décentralisation en revenant au vote individuel dans les élections communales pour consolider la relation entre l'électeur et l'élu et les organisations partisans, renforcer le rôle des partis pour un plus grand engagement citoyen dans la gestion des affaires publiques, et rouvrir le chantier d'amendement des lois réglementaires y afférentes. Ces composantes, qui reposent sur des fondements constitutionnels et politiques, tirent leur nécessité du besoin de rétablir la confiance dans les institutions, l'engagement des citoyens dans le processus démocratique et le renforcement du rôle des partis ».

Driss Lachguar soutient que « l'exigence de réforme réside également dans la nécessité de surmonter les problèmes constatés lors des dernières sessions des conseils communaux, qui ont démontré l'existence d'une situation dysfonctionnelle résultant de contradictions et de conflits entre les composantes du triumvirat, ce qui a entravé le fonctionnement normal des institutions élues, l'exécution publique des services communaux et la mise en œuvre des projets de développement ».

« Ces contradictions, explique-t-il, sont alimentées par des conflits entre les composantes de la majorité dominante, qui ont bloqué le projet de développement local et national et conduit à l'extension du chômage et à l'exacerbation des manifestations de vulnérabilité et de pauvreté ». « Ainsi, ajoute-t-il, après trois ans de mandat du gouvernement actuel, il est clair que l'Exécutif n'a pas respecté ses engagements contenus dans le programme gouvernemental sur

la base duquel il a obtenu la confiance du Parlement après l'investiture Royale, c'est-à-dire qu'il n'a pas été en mesure de porter le taux de croissance à 4 %, qui n'a pas dépassé 2,5% au cours des trois dernières années ».

Pis, nuance Le Premier secrétaire de l'USFP, « dans ce contexte de faible croissance économique, le mandat du gouvernement actuel a enregistré une aggravation de la dette publique à travers la poursuite de la tendance à la hausse des estimations des revenus d'emprunt, atteignant 129,04 milliards de dirhams à l'horizon 2023. En raison de la situation de l'économie nationale au cours des trois dernières années, le gouvernement n'a pas réussi à créer au moins un million d'emplois nets comme il l'avait promis, ainsi que l'a constaté le Haut-Commissariat au plan, qui confirme que le taux de chômage a atteint 13,7% ».

Rattraper le temps politique perdu

Dans ce sens, il a appelé le gouvernement à assumer sa responsabilité politique historique en prenant « des mesures urgentes, sérieuses et responsables pour épargner à notre pays les répercussions potentiellement dangereuses de la situation sociale et des tensions sociales qui en découlent ». « Le gouvernement est tenu de rattraper le temps politique perdu en ayant la volonté réelle d'initier des réformes fondamentales et d'activer les grands projets et chantiers relatifs à l'activation du modèle de développement, à la mise en place d'un système national intégré de stocks stratégiques d'eau, d'aliments, de médicaments et d'énergie, à la nécessaire réforme fiscale, à la réforme des institutions et entreprises publiques hypertrophiées, à la révision de la gouvernance des institutions en charge des expatriés marocains, entre autres », explique-t-il. Et de conclure : « Le gouvernement est également tenu, à l'occasion de la nouvelle entrée politique et législative, de mettre fin à sa tendance hégémonique et d'interagir positivement avec l'institution parlementaire et l'opposition, conformément aux exigences constitutionnelles qui sauvegardent l'équilibre institutionnel et le pluralisme politique. Il est important que la vie politique abandonne l'hégémonie basée sur la logique numérique et adopte une approche participative avec l'opposition et les acteurs sociaux, au moment où le gouvernement s'apprête à présenter le projet de loi de Finances pour l'année 2025, qui, nous l'espérons, marquera une rupture avec les lois de Finances précédentes en triomphant des équilibres financiers au lieu de se soumettre aux budgets financiers ».

Hassan Bentaleb

A l'université de Harvard, Youssef Amrani met en avant la vision de SM le Roi pour une Afrique dynamique et solidaire

Dans la prestigieuse université américaine de Harvard, près de Boston, l'ambassadeur du Maroc aux États-Unis, Youssef Amrani, a mis en exergue la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour une Afrique dynamique, solidaire et innovante, traçant les contours d'un continent en pleine transformation.

"Pour SM le Roi Mohammed VI, l'Afrique n'est pas seulement le continent de l'avenir, c'est aussi le poumon du présent", a indiqué M. Amrani lors d'un événement organisé, vendredi, par le Center for the Study of African Societies and Economies (CSASE) relevant de Harvard dans l'Etat du Massachusetts.

L'ambassadeur a rappelé, dans ce sens, le message adressé par Sa Majesté le Roi aux participants à la 4ème édition du Forum pour l'investissement en Afrique, dans lequel le Souverain a souligné que "l'Afrique a plus que jamais besoin d'initiatives audacieuses et innovantes pour encourager l'entrepreneuriat privé et libérer le plein potentiel de notre continent".

Lors de cet événement baptisé "Africa Alive 24!", auquel ont pris part des diplomates, des responsables américains, des

universitaires ainsi que des étudiants issus de pays africains, M. Amrani a souligné que pour concrétiser cette ambition, le Maroc joue un rôle de premier plan.

"En tant que deuxième investisseur africain sur le continent, nous ne construisons pas seulement des infrastructures, nous tissons des liens de fraternité", a déclaré le diplomate marocain.

Il a illustré cette approche par les projets phares entrepris par le Royaume, tels que l'initiative Royale pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique et le gazoduc Nigeria-Maroc, qualifiant ces initiatives comme "des autoroutes d'espoir, des pipelines de progrès et des ponts de fraternité à travers notre grand continent".

Face aux défis mondiaux comme le changement climatique et la sécurité alimentaire, l'ambassadeur du Maroc a insisté que "l'Afrique n'est pas une partie du problème, elle est surtout la solution", en plaidant pour un changement de paradigmatique de la manière dont le développement en Afrique est conçu.

Le diplomate marocain a également appelé à renforcer l'investissement dans l'éducation, à libérer les potentialités de



l'Afrique en adoptant le choix de la connectivité et à poser les jalons d'une économie du savoir.

Une telle approche qui, selon lui, s'inscrit en droite ligne de la Vision Royale d'une Afrique unie, prospère et leader sur la scène mondiale.

Selon ses initiateurs, le forum "Africa Alive!" offre une opportunité pour "réengager le travail dynamique centré sur

l'Afrique effectué par les anciens lauréats, les professeurs et les étudiants de Harvard, renouveler les attentes concernant la pertinence de l'Afrique et son essor dans l'économie mondiale favorisée par la technologie, et consolider les perspectives de connexions plus profondes et fructueuses à travers les réseaux de Harvard qui partagent un engagement envers l'épanouissement de l'Afrique".

ONU

Les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf dénoncées à New York

Les violations caractérisées auxquelles sont assujetties les populations des camps de Tindouf aux mains de la milice séparatiste armée du "polisario" ont été vivement dénoncées, à l'occasion de la 4ème commission de l'Assemblée générale de l'ONU qui se tient à New York.

Le président de la Fondation espagnole "Avina", Pedro Macarrón, s'est élevé, devant les membres de la Commission, contre les exactions subies notamment par les enfants dans ces camps situés dans le Sud-ouest de l'Algérie, notant que des milliers de jeunes "sont soumis par le gang armé du «polisario» à des pratiques inacceptables qui violent leurs droits les plus élémentaires". "Ces enfants sont recrutés et entraînés pour devenir soldats, ce qui non seulement les prive de leur enfance, mais les expose également à des situations de violence et de danger extrêmes", a-t-il indiqué, ajoutant que ces agissements ne font que perpétuer "un cycle de violence et de souffrance qui affecte des générations entières".

Au lieu de bénéficier d'une éducation de qualité, ces enfants, qui souffrent "de traumatismes psychologiques et physiques irréparables", sont contraints de prendre les armes et de participer à des conflits, a déploré le pétitionnaire. De son côté, Hamada Bouhij, ancien membre du "polisario", a dénoncé la "politique criminelle du groupe terroriste, le «polisario» qui soumet les populations séquestrées dans les camps de Tindouf aux "pires formes de violations des droits de l'Homme". Il a en outre fait observer que les organisations extrémistes qui s'activent dans la région du Sahel "comptent plusieurs membres du «polisario» issus de l'école de la violence et du terrorisme à Tindouf".

Racontant les supplices qu'il a subies aux mains des tortionnaires dans ces camps, M'Rabih Ahmed Mahmoud Adda, l'un des fondateurs de l'association

Assomoud, qui a pour vocation de revendiquer notamment le droit à la liberté d'expression et de mouvement, a, pour sa part, pointé du doigt les "violations systématiques auxquelles s'adonnent les dirigeants de la bande criminelle polissarienne comme seul moyen pour se maintenir dans leur poste avec le soutien du pays hôte". Il a également relevé que les séparatistes ont transformé les camps de Tindouf en "refuge" pour des réseaux criminels de trafic de drogue et d'armes, ajoutant que ces camps servent désormais de "base arrière" pour les milices armées. Pour d'autres pétitionnaires comme l'Américaine Nancy Huff, présidente de l'ONU Teach Children International et la Jordanienne Amal Jbour, il est temps pour la communauté internationale d'agir contre ces violations ainsi que contre les détournements à grande échelle de l'aide humanitaire destinées aux populations des camps. "Je ne pourrais plus, en toute bonne foi, accepter l'aide d'agences humanitaires de bonne volonté et l'envoyer à Tindouf si je savais que les personnes qui en avaient le plus besoin ne la recevaient jamais", a indiqué Mme Huff, citant comme preuves les rapports du Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Office anti-fraude de l'Union européenne (OLAF).

Dans son rapport de 2023, le PAM a fait état de dysfonctionnements majeurs dans la gestion de l'aide dans les camps de Tindouf notamment la vente des produits de l'agence onusienne sur les marchés des pays voisins, a-t-elle rappelé.

Abondant dans le même sens, Lemaadla Zrug, présidente de l'Association sahraouie contre l'impunité aux camps de Tindouf (ASIMCAT), s'est insurgée contre l'état de non-droit qui sévit au sein des camps de Tindouf où les milices du "polisario" perpétuent des violations systématiques avec la bénédiction du pays hôte, l'Algérie.

Genève

Le CDH clôture les travaux de sa 57^{ème} session ordinaire, sous présidence marocaine

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a achevé vendredi les travaux de sa 57ème session ordinaire, qui se tenait depuis le 9 septembre dernier au Palais des Nations à Genève, sous la présidence du Maroc. À l'issue de cette session, le Conseil a adopté 37 résolutions – dont dix ont fait l'objet d'un vote – et une décision. Au dernier jour de la session, l'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent auprès de l'Office de l'ONU à Genève et Président en exercice du Conseil des droits de l'homme, a nommé quatre titulaires de mandat et quatre membres de son Comité consultatif.

Les résolutions adoptées ont trait à plusieurs thématiques, notamment la situation des migrants aux frontières internationales; la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques; la "Biodiversité et droits de l'homme"; le droit au développement; la "Promotion, protection et exercice des droits de l'homme sur Internet"; la transformation de l'architecture financière internationale et une solution globale au problème de la dette extérieure; les accessibilités pour les personnes handicapées, des personnes âgées et des autres personnes en situation de

vulnérabilité; et la lutte contre le racisme et la discrimination raciale; l'intensification des efforts de prévention et d'élimination de la violence familiale.

D'autres résolutions concernent les droits humains et la réinsertion sociale des personnes remises en liberté ou soumises à des mesures non privatives de liberté; "le rôle des jeunes dans la promotion de sociétés pacifiques et la création d'un environnement propice à la jouissance des droits de l'homme par tous"; les effets des systèmes d'intelligence artificielle sur la bonne gouvernance; ainsi que la surveillance des mercenaires et des activités liées au mercénariat, en ligne et hors ligne, et sur l'exécution de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU et de ses quatre piliers.

S'agissant de l'Examen périodique universel (EPU), le Conseil a approuvé durant cette session les documents résultant de l'examen de quatorze pays : Nouvelle-Zélande, Afghanistan, Chili, Viet Nam, Uruguay, Yémen, Vanuatu, Macédoine du Nord, Comores, Slovaquie, Érythrée, Chypre, République dominicaine et Cambodge. Avant de clore sa session, le Conseil a adopté ad referendum le projet de rapport de cette cinquante-septième session.

Estelle Youssouffa, députée française

Une nouvelle ère s'ouvre dans la relation Maroc-France



La députée française Estelle Youssouffa a salué la nouvelle ère qui s'ouvre dans la relation entre le Maroc et la France. Réagissant au discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire d'automne, la députée française, membre de la commission des Affaires étrangères et européennes à l'Assemblée nationale, s'est félicitée des perspectives nouvelles des rela-

tions entre les deux pays.

Sur son compte X, elle a indiqué que les mots de SM le Roi Mohammed VI pour remercier le président Emmanuel Macron pour le soutien à la marocanité du Sahara et les applaudissements des parlementaires marocains amis « vont droit au cœur ». « Une nouvelle ère s'ouvre dans la relation entre nos deux pays si intimement liés », s'est félicitée la députée de la 1ère circonscription de Mayotte.

Samuel Millner, expert américain

Sous le leadership de SM le Roi, le Maroc conforte sa souveraineté intangible sur son Sahara

Sous le leadership visionnaire et stratégique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc ne cesse de conforter sa légitimité historique et sa souveraineté intangible sur ses provinces du Sud, a souligné l'expert américain, Samuel Millner.

Dans une déclaration à la MAP, ce chercheur à la George Mason Law Center for the Middle East and International Law, a relevé que les récentes percées diplomatiques du Maroc dans le dossier du Sahara renseignent sur une approche avant-gardiste, portée par un engagement sans faille de Sa Majesté le Roi aux principes sacro-saints de la souveraineté et de la justice, ainsi qu'aux vertus de l'intégration et de la stabilité régionales.

M. Millner, qui réagissait au discours de Sa Majesté le Roi à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne du Parlement, a cité à ce propos le consensus international grandissant autour de la marocanité du Sahara et du plan d'autonomie comme "seule et unique" solution pour mettre un terme à ce différend régional.

Commentant le soutien sans équivoque de pays influents notamment en Europe à la souveraineté nationale du Royaume sur son Sahara, comme la France et l'Espagne, l'expert a évoqué un "réalignement plus large" de la politique étrangère européenne qui consacre la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie comme "seule voie vers la paix" et unique solution à ce conflit artificiel.

Tout en faisant preuve d'un surcroît de mobilisation et de vigilance pour conforter

cette dynamique internationale innovante autour du Sahara marocain, le Royaume poursuit, avec détermination, sa marche d'édification et de développement dans les provinces du Sud, à travers des stratégies efficaces tournées aussi vers la prospérité de toute la région, a encore souligné l'expert américain.

Et de conclure que les initiatives Royales visant à transformer le Sahara marocain en un "carrefour" du commerce en Afrique et au-delà démontrent une fois de plus que "l'avenir de la région repose sur la souveraineté nationale du Maroc" sur l'ensemble de son territoire.



Foreign Policy Council

Le Maroc consolide sa souveraineté en faisant du Sahara un levier d'intégration et de développement régional

Grâce à la vision de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc consolide sa souveraineté "non pas en isolant le Sahara mais en y faisant un levier d'intégration et de développement régional", a indiqué le vice-président de l'American Foreign Policy Council, basé à Washington, Ilan Berman. Réagissant au discours du Souverain en ouverture vendredi de la session d'automne du Parlement, l'expert américain en relations internationales a affirmé que le dossier du Sahara vit au rythme d'une "dynamique irréversible de changement" qui se reflète à la fois par le soutien international aux droits légitimes du Maroc et à la pertinence de l'initiative d'autonomie comme solution unique à ce conflit régional, mais également à travers le développement tous azimut que connaissent les provinces du Sud qui s'imposent aujourd'hui comme catalyseur de stabilité et de prospérité dans la région du Sahel et de l'Afrique atlantique.

"Il faut reconnaître que le Maroc a renforcé sa souveraineté sur le Sahara, non pas en l'isolant, mais en l'intégrant dans une série d'initiatives" que SM le Roi a lancées comme celle visant à donner aux pays du Sahel un accès à l'Atlantique et le projet gazoduc Nigeria-Maroc qui traverse 13 pays de l'Afrique atlantique, a affirmé M. Berman dans une déclaration à la MAP. A travers les grands chantiers de développement dans ses provinces du Sud, le Maroc a montré "au monde une vision d'un Sahara

intégré qui a dépassé le conflit et qui serve de solution aux défis régionaux" en Afrique du Nord, au Sahel et au-delà, a ajouté ce fin connaisseur de la région. Pour Ilan Berman, les pays occidentaux, à l'instar des Etats-Unis, la France ou l'Espagne, tout comme l'ensemble des nations à travers le monde, cherchent des partenaires "fiables et dignes de confiance". "Il est clair que le Maroc, qui s'affirme sur le plan régional, figure bel et bien sur cette liste. Son rôle est aussi stratégique pour les pays européens et pour les Etats-Unis", a-t-il dit, estimant que ce "rôle constructif" est d'autant plus nécessaire aujourd'hui au regard des crises multiples en Europe, en Afrique ou encore au Proche-Orient.



Aymeric Chauprade, géopolitologue français

Le soutien de Paris va accélérer le partenariat stratégique et économique bilatéral

L'évolution positive de la position française, qui conforte la dynamique internationale autour de la question du Sahara marocain, est de nature à accélérer et consolider le partenariat stratégique et économique entre Paris et Rabat, a souligné samedi le géopolitologue français Aymeric Chauprade.

"Le Maroc dispose maintenant de très nombreux soutiens de poids sur le sujet de la marocanité du Sahara, mais concernant la France, en plus de la dimension géopolitique, il y avait une dimension affective", a relevé M. Chauprade dans une déclaration à la MAP, en réaction au discours de SM le Roi Mohammed VI à l'ouverture de la nouvelle session du Parlement.

Dans ce discours, le Souverain s'est félicité de la position de la République Française qui soutient la souveraineté du Maroc sur l'ensemble du territoire du Sahara et qui appuie l'Initiative d'autonomie dans le cadre de l'intégrité territoriale marocaine, comme seule base pour le ré-

glement de ce conflit régional artificiel.

"L'histoire entre nos deux pays rajoute une dimension affective et les Marocains ont longtemps été dans l'incompréhension vis-à-vis des hésitations françaises. La situation est désormais clarifiée et cela va permettre d'accélérer et de consolider le partenariat stratégique et économique entre nos deux pays", a ajouté l'ancien eurodéputé français.

Tout en saluant la décision "excellente" du Président français Emmanuel Macron à cet égard, l'analyste a souligné qu'il s'agit d'"une décision essentielle et très positive pour nos deux pays".

"Cette décision est juste sur le plan du droit international, sur le plan de la géopolitique, et conforme à la longue durée de l'Histoire, car le Sahara a toujours été marocain. Elle est aussi conforme aux intérêts de la France qui doit aider le Maroc à consolider sa souveraineté, car il y va de l'intérêt de tous d'avoir une région saharienne et sahélienne stable", a-t-il dit.



Harris accuse Trump de dissimulation sur son bilan médical

La vice-présidente américaine Kamala Harris a accusé samedi Donald Trump de manque de transparence sur sa santé après avoir publié son propre bilan médical, pointant leurs presque 20 ans de différence d'âge.

"Il est clair pour moi que lui et son équipe ne veulent pas que le peuple américain voie vraiment ce qu'il fait et sache s'il est ou non effectivement apte à remplir les fonctions de président des États-Unis", a déclaré la candidate démocrate à l'élection du 5 novembre.

"Il est inapte à exercer ce mandat", a-t-elle affirmé à des journalistes avant son départ pour l'État de Caroline du Nord (sud-est), récemment sinistré par l'ouragan Hélène.

Un diagnostic qui contraste avec le rapport médical détaillé publié samedi par la Maison Blanche, concluant que Kamala Harris, 59 ans, a "la résistance physique et mentale nécessaire pour remplir les devoirs de la présidence" des États-Unis et se trouve "en excellente santé".

Elle espère ainsi alimenter un débat sur les facultés de son rival républicain de 78 ans.

L'équipe de campagne de Donald Trump a rétorqué que Kamala Harris avait un calendrier "beaucoup plus léger" que son adversaire, preuve selon elle qu'il lui manque "l'endurance du président Trump".



Le candidat républicain a déjà publié volontairement plusieurs rapports de médecins qui "concluent tous à la parfaite et excellente santé" de Donald Trump, a rappelé Steven Cheung, directeur de la communication de sa campagne, dans un communiqué.

Il se référerait notamment à une lettre du médecin personnel de Donald Trump faisant état de résultats d'examen physiques dans la norme et de résultats de tests cognitifs "exceptionnels". Mais ces examens remontent déjà à septembre 2023.

Et le camp Harris a redoublé

ses attaques.

"Le 20 août, Donald Trump a déclaré qu'il publierait 'bien volontiers' ses bilans médicaux. Il ne l'a pas fait", a déclaré sur X un porte-parole de la campagne de la démocrate, Ian Sams.

"Que cache-t-il?", a-t-il demandé, soulignant le refus de l'ex-président de débattre à nouveau avec Kamala Harris après leur joute télévisée de septembre.

Les questions sur l'âge et les facultés déclinantes de Joe Biden ont plombé sa campagne, jusqu'à ce que le président démocrate de 81 ans jette l'éponge en juillet après un débat calamiteux face à

son prédécesseur républicain.

La question est depuis rarement abordée dans les médias et n'a pas d'influence notable sur les sondages, toujours extrêmement serrés.

Et ce, malgré la grande différence d'âge entre les deux candidats et la tendance toujours plus prononcée de Donald Trump aux digressions et discours décousus, comme le relève le New York Times dans un récent article.

La vice-présidente voudrait donc remettre le sujet au goût du jour, à l'avantage des démocrates cette fois.

Donald Trump, à la présence physique indéniable, conserve cependant un rythme très soutenu de voyages et de meetings, et ne montre pas de fatigue comparable à celle qui marque souvent la démarche, les traits et l'élocution de Joe Biden.

En meeting samedi soir à Coachella, en Californie, avant un autre le lendemain en Arizona, un État clé du Sud-Ouest, l'ancien président a ainsi tenu son audience en haleine pendant près d'une heure et demie, malgré la chaleur, avec un énième discours catastrophiste sur l'immigration.

Il a accusé Kamala Harris d'avoir "orchestré l'invasion de l'Amérique" et promis une fois encore des expulsions massives dès son retour au pouvoir et de lourdes peines de prison pour les immigrés clandestins.

"Nous défendrons notre civilisation. Nous ne nous laisserons pas conquérir, nous ne nous laisserons pas occuper. Nous recouvrerons notre souveraineté", a lancé Donald Trump.

Selon les sondages, l'âge des candidats n'est pas un sujet important pour une grande partie des électeurs.

Une enquête d'opinion Gallup publiée le 10 octobre indique que 41% des électeurs jugent Donald Trump trop vieux pour être président, à peine 4 points de plus qu'en juin, avant l'entrée en lice de Kamala Harris.

Le Liban annonce 15 morts dans des frappes israéliennes sur des localités hors des fiefs du Hezbollah

Au moins 15 personnes ont été tuées samedi dans des raids israéliens sur trois villages au nord et au sud de Beyrouth, hors des fiefs du Hezbollah pro-iranien, rapporte le ministère libanais de la Santé. Une "frappe de l'ennemi israélien sur Maayra", un village chiite d'une région montagneuse à majorité chrétienne au nord de Beyrouth, a fait "neuf morts et 15 blessés", détaille le ministère. Sur place, des pelleteuses s'activaient à déblayer les débris et des secouristes menaient des fouilles, a constaté un correspondant de l'AFP.

Par ailleurs, "quatre personnes ont été tuées et 18 autres blessées" dans une

"frappe ennemie israélienne" sur Barja, village sunnite de la région du Chouf au sud de la capitale, poursuit le ministère.

Sur la côte nord, à Deir Billa, à 15 kilomètres de Batroun, l'agence officielle ANI rapporte une autre frappe israélienne "sur une maison où se trouvaient des déplacés du sud", bastion traditionnel du Hezbollah. Ce raid a fait "deux morts et quatre blessés", indique le ministère, ajoutant que des tests ADN étaient en cours pour identifier des restes humains qui pourraient faire grimper ce bilan.

Dans les débris fumants où gisaient de la literie et des habits, des habitants fouillaient à mains nues, a constaté

un correspondant de l'AFP. Dans l'Est, l'hôpital Tal Chiba a fait état de "légers dégâts matériels" après "des frappes non loin de la ville" majoritairement chrétienne de Zahlé. Il a précisé qu'il n'y a eu aucune victime et qu'il reste opérationnel.

Deux autres hôpitaux de la région ont également subi des dégâts après des frappes dans les environs, ajoute le ministère. L'agence officielle ANI fait aussi état de dégâts dans une université. Toutes ces localités se trouvent en dehors des zones habituellement considérées comme des bastions du Hezbollah. L'ANI fait en outre état de frappes israéliennes sur la vallée de la Bekaa, également dans l'est du

pays, et dans le Sud, notamment sur un QG de secouristes affiliés au Hezbollah.

Par ailleurs, une frappe israélienne a visé samedi soir un marché de la grande ville de Nabatiyeh, à une dizaine de kilomètres de la frontière avec Israël dans le Sud, rapporte l'ANI. Le ministère de la Santé recense huit blessés et indique que les pompiers s'activent encore à éteindre les incendies et à déblayer les débris. L'armée israélienne avait récemment appelé les habitants de 25 localités, dont Nabatiyeh qui compte plusieurs hôpitaux et administrations régionales, à partir vers le nord, alors qu'elle accablait ses frappes et débutait ses incursions terrestres dans le sud du Liban.

L'Iran condamne les sanctions "illégalles et injustifiées" des Etats-Unis sur son secteur pétrolier

L'Iran a dénoncé dimanche comme "illégalles et injustifiées" les sanctions américaines annoncées vendredi contre son secteur pétrolier, Washington disant agir "en réponse" à l'attaque de missiles menée par Téhéran contre Israël le 1er octobre.

Dans un communiqué, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a défendu l'attaque menée par l'Iran contre Israël et "condamné fermement" les nouvelles sanctions américaines qualifiées d'"illégalles et injustifiées".

Celles-ci visent l'ensemble du secteur, selon un communiqué du département du Trésor, mais également une vingtaine de navires ainsi que des entreprises installées à l'étranger, tous accusés d'être impliqués dans le transport de pétrole et matières pétrochimiques iraniens.

Pour Washington, il s'agit d'accroître la pression financière sur Téhéran et "limiter la

capacité du régime à récolter les revenus nécessaires à déstabiliser la région et attaquer les partenaires des Etats-Unis", a indiqué le Trésor. "La politique de menaces et de pression maximale" n'a aucun effet sur "la volonté de l'Iran de défendre sa souveraineté, son intégrité territoriale, ses intérêts nationaux et ses citoyens contre toute violation et agression étrangère", a ajouté M. Baghaï.

Selon lui, les sanctions permettront à Israël "de continuer à tuer des innocents et constituent une menace pour la paix et l'unité de la région et du monde".

Le 1er octobre, l'Iran a lancé environ 200 missiles contre Israël, une attaque présentée comme une riposte à l'assassinat du chef du Hamas palestinien à Téhéran, imputée à Israël, et du chef du Hezbollah libanais, ainsi que d'un général des Gardiens de la Révolution iraniens, l'armée idéologique de la République islamique, dans une frappe israélienne près de Beyrouth.



lienne près de Beyrouth

Les sanctions américaines entraînent le gel des avoirs détenus directement ou indirectement par les entreprises visées aux Etats-Unis ainsi que l'interdiction pour des entreprises basées dans le pays, ou des citoyens

américains, de commercer avec ces cibles des sanctions, au risque d'être sanctionnés à leur tour.

Ces nouvelles sanctions surviennent dans un contexte d'attente de l'attaque promise par Israël contre l'Iran en réponse à

celle menée par Téhéran début octobre, alors que les prix du pétrole ont atteint leur niveau le plus élevé depuis le mois d'août.

L'Iran fait partie des dix pays plus grands producteurs de pétrole et possède les troisièmes réserves prouvées au monde.

L'armée ukrainienne "tient bon" à Koursk, affirme Zelensky

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé samedi que Kiev "tient bon" face à la tentative de Moscou de repousser les positions ukrainiennes dans la région russe de Koursk, où l'Ukraine tient depuis le mois d'août des pans entiers de territoires. "En ce qui concerne l'opération de Koursk, la Russie a tenté de faire reculer nos positions, mais nous tenons bon", a déclaré M. Zelensky lors de son allocution du soir. En début de semaine, Moscou avait affirmé avoir repris deux villages dans ce secteur et s'était engagé à poursuivre ses "actions" pour repousser les forces ukrainiennes hors de son territoire.

M. Zelensky a également expliqué samedi que la situation des forces ukrainiennes dans l'est de la région de Donetsk et dans le sud de Zaporijia était "très difficile". Selon Kiev, les attaques russes ont tué

samedi deux personnes - un jeune de 19 ans dans une voiture civile et un retraité de 84 ans - à l'est de Donetsk. L'armée ukrainienne, en difficulté face à l'armée russe dans l'est de l'Ukraine, avait lancé le 6 août une attaque d'ampleur dans la région de Koursk, la plus grande offensive en territoire russe depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Elle espérait notamment créer une zone tampon près de la frontière pour limiter les bombardements russes sur les localités frontalières ukrainiennes, tout en contraignant la Russie à redéployer ses unités qui sont à l'offensive près de Donetsk et ainsi freiner leurs avancées.

Mais les soldats russes continuent toujours de progresser dans l'est de l'Ukraine, en particulier en direction de Pokrovsk, un noeud logistique clé pour les forces ukrainiennes. Après la surprise initiale de l'attaque contre la région de Koursk, le président russe Vladimir Poutine avait ordonné mi-août à son armée d'"expulser l'ennemi".

Un mois plus tard, le 12 septembre, les Russes avaient annoncé avoir repris du terrain en lançant une contre-offensive. Au total, d'après les militaires russes, 14 villages, dont Novaïa Sosotchina et Pokrovskii, ont été repris aux Ukrainiens, sur la centaine dont Kiev a dit avoir le contrôle. Environ 150.000 civils ont fui les combats et les bombardements dans la région de Koursk en deux mois, selon les autorités russes.

L'Ukraine contrôle toujours des centaines de km² de territoire russe.



Colombie

La guérilla dissidente EMC demande aux délégations internationales de ne pas assister à la COP16

La guérilla EMC, l'une des principales factions dissidentes des Farc, a demandé samedi aux délégations de ne pas assister à la COP16 sur la biodiversité qui débute le 21 octobre à Cali, dans le sud-ouest de la Colombie, après le déclenchement d'une offensive militaire.

"Face à la guerre avec laquelle (les autorités) répondent à notre volonté de paix pour la COP16, nous invitons les délégués de la communauté nationale et internationale à s'abstenir d'assister à cet événement", a déclaré la guérilla de l'Etat-major central (EMC) sur le réseau social X. Les représentants de quelque 200 pays et 12.000 personnes sont attendus dans ce vaste forum diplomatique et économique pour stimuler la mise en oeuvre encore timide d'une feuille de route pour la sauvegarde de la nature d'ici 2030, fruit d'un accord historique pris à Montréal en 2022.

"La COP16 est un fiasco", a estimé l'EMC sur X. Initialement, la guérilla avait annoncé une trêve de ses opérations militaires offensives "pour garantir le bon déroulement de la COP16",

après plusieurs attentats et des confrontations régulières avec les forces de sécurité.

Bogota entend se servir de cette 16e conférence de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique pour prendre la tête de la mobilisation mondiale pour la nature, tout en étant elle-même aux prises avec les ravages de la déforestation liée au trafic de cocaïne. L'annonce de l'EMC intervient après le lancement, samedi, d'une opération militaire contre l'EMC.

Baptisée "Persco", l'opération a débuté à l'aube à El Plateado (sud-ouest), dans une région transformée en "bourse internationale de la cocaïne" par l'EMC, d'après le président Gustavo Petro. Les combats ont fait au moins 17 blessés, d'après un communiqué sur X du médiateur colombien, l'entité étatique qui veille sur les droits humains dans le pays.

El Plateado est l'un des principaux bastions de l'EMC dans la région du canyon de Mica, complexe montagneux où abondent les cultures de feuilles de coca et place stratégique de la production de cocaïne.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DÉSINVOLTURE	VAGUE	CLERC QUARTIER D'OSLO	MESSAGE	GNÔLE	BATTENT LE PAVÉ VOYELLES	HALLUCI NOGÈNE	CHLORE USURE	AIR DE FAMILLE
TABEAU DE PRIX							NOTE	
PARTI À GAUCHE		TRANSPIRE			TANDEMS			
EN ARRIÈRE		ARTICLE INDÉFINI	MORCEAU D'ADN RADIUM		TRAVELO	FIN D'ANNÉE	NAZI	
FRANGINE		À L'ENVERS PANIER ARTICLE			RÉPUTATION EN BERNE		FIN DE PARTIE	
ENVERS POSSESSIF SOPHYUM		DE BAS EN HAUT 1609 m	DÉSIR VÉTÉRINAIRE			GRECQUE	NOTA BENE	
		EN ÉVEIL EN SEPTEMBRE		ENJOUÉ	CARDINAUX		BONNE ACTION QUARTIER D'IBADAN	
GESTION À DISTANCE								
COPIA ARBRE CONIFÈRE					CARTON			
		POURRI					ENZYME	

Solution mots flechés d'hier

PIS EN GARDE	INIMITI	ARGENT ENTRAÎNÉ	COÛTE EN ENTRAÎNÉ	D	CHU EN ENTRAÎNÉ	INCOGNITE	EN ENTRAÎNÉ	QUARTIER DE CADIX	L'	ATTITUDE DE PROVERBE	BOU DE SINGIER
F	A	C	T	I	O	N	N	A	I	R	E
CARRÉ	P	A	I	L	L	O	T	E	A	N	
EN PLACE	P	L	A	E	N				D	D	T
GROUPE									C	O	U
SAC PARASOL	E	P	A	R	C	E	N	I	C	H	E
HÉLIUM	H	E	P	R	I	A	T	A	L	E	P
PIRE	E	V	E	I	L	L	E			C	R
ANCHOIS	A	N	I	T	A				U	H	E
NOÛD	S	E	P	T	E	N	T	R	I	O	N
TOUTE EN ÉLUI	I	L	E	T					T		P
TRAINÉE CARREAS	O	U	R	D	I	E			C	R	I
	A	N	S	E	S				S	A	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabja

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mourad Tibet
Wafaa Mejloubi
Mehdi Oussout
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriam Rebane
Khadja Halali
Mariama Fark
Elkandoussi Elmardi

Rédaction
Abdeloumeïn Warrach

Secrétariat
Ameas Talbaa

Photographe
Ahmed Laraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalfad (Essouira)

Collaborateurs
Chouhrib Salencan
Khaliq Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gaho

Mourad El Youssoufi
Leubna Baghdad
Latifa Mousadi
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fedwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAFRESSE
Dossier de presse
130/64

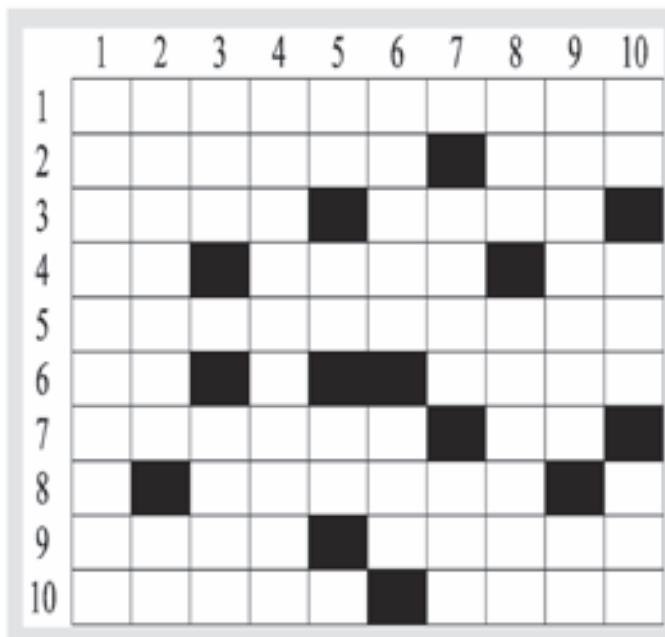
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Vindicative
- Insurrection - Eclat
- Ville - Loch d'Écosse
- Amon - Petites charges - Direction
- Bouillonnement
- Aluminium - Encore brut
- Rations lactées - Tout à l'amphi
- Charme
- Négligea - Unité d'atlas
- Essaims - Unique

VERTICALEMENT

- Repos à l'école
- Réconciliant - Poussé
- Précis - Souche d'oreiller
- Avant l'agriculture
- Vieux do - En colle - Liant
- Vieux refus - Exactement ainsi
- Intente - Très court
- Fait des profs - Jaunisse
- Compétence - Gardé secret
- En les - Organe mondial - C'est beau !

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	4	9		2		5		1
				8	7			
		6	1				9	
	5			1		9		8
1	3	8		4		6	7	2
6		2		7			4	
	7				1	8		
			8	3				
5		1		9		3	6	

Difficile

	6			9		1		8
						7	4	9
			8	4				
		9		1	8			
5			2		9			7
			4	7		8		
				8	5			
8	1	3						
6		4		3			8	

Moyen

	2		1	4				
	4	5	7					
6				5		4		2
4		7					5	
	3							9
	9					8		1
7		2		6				8
					7	9	6	
				3	4		2	

Expert

		8	7	5				9
				9			6	2
					2	5		
8	5					4		
	3						2	
		4					9	3
			6	2				
4	7			3				
9			4	7	6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	6	3	4	5	9	7	2
4	2	5	1	9	7	8	3	6
3	9	7	2	6	8	1	4	5
1	6	3	8	5	9	4	2	7
5	7	8	6	2	4	3	1	9
2	4	9	7	1	3	5	6	8
6	8	4	5	7	1	2	9	3
9	5	2	4	3	6	7	8	1
7	3	1	9	8	2	6	5	4

Difficile

2	3	8	5	6	7	9	1	4
1	6	7	4	9	2	8	5	3
9	4	5	1	3	8	6	2	7
5	7	6	8	1	3	4	9	2
3	8	2	9	5	4	7	6	1
4	1	9	7	2	6	5	3	8
6	9	4	3	8	1	2	7	5
7	5	1	2	4	9	3	8	6
8	2	3	6	7	5	1	4	9

Moyen

9	8	3	2	4	7	5	6	1
4	6	7	5	1	3	2	8	9
5	2	1	9	6	8	7	4	3
2	3	9	6	7	4	1	5	8
6	1	5	8	3	2	9	7	4
8	7	4	1	9	5	6	3	2
3	9	2	4	5	6	8	1	7
1	4	6	7	8	9	3	2	5
7	5	8	3	2	1	4	9	6

Expert

6	4	5	7	3	8	9	2	1
2	8	7	9	1	6	5	4	3
3	1	9	4	2	5	7	6	8
9	6	8	3	5	2	4	1	7
4	7	3	1	6	9	2	8	5
5	2	1	8	4	7	3	9	6
1	5	2	6	9	3	8	7	4
8	9	4	5	7	1	6	3	2
7	3	6	2	8	4	1	5	9

Economie

Les axes de la réforme financière au Maroc présentés lors d'un forum arabe en Tunisie

L'expérience marocaine en matière de réforme financière a été présentée, vendredi à Tunis, dans le cadre du deuxième Forum financier arabe pour le Prix Sharjah des finances publiques, organisé sous le thème "Les technologies financières numériques et leur rôle dans le développement des finances publiques".

Dans une présentation intitulée "La réforme financière au Maroc : Piliers, gouvernance et rôle de la numérisation dans l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience", le directeur des ressources et des affaires générales au ministère délégué chargé de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Aziz Khalladi, a indiqué que la réforme fiscale au Maroc est principalement basée sur l'amélioration de l'efficacité de la performance de l'administration publique, tout en déclinant la vision stratégique du gouvernement à moyen terme pour atteindre les objectifs de développement économique et social.

La réforme est axée également sur l'identification des priorités des politiques publiques en veillant à assurer leur cohérence, l'adoption de programmes qui traduisent la stratégie des différents ministères, l'élaboration d'objectifs susceptibles d'être évalués sur la base d'indicateurs numériques, ainsi que l'établissement des principes et des règles d'évaluation, de contrôle et de reddition des comptes, a poursuivi M. Khaladi.

"La numérisation est un outil de transparence et de développement des finances publiques" a indiqué, pour sa part, le secrétaire général par intérim de "Transparency Maroc," Ahmed Bernoussi, dans une présentation intitulée "La numérisation comme outil de transparence et d'efficacité dans la gestion des administrations et institutions publiques et le développement des finances publiques".

M. Bernoussi a noté que la numérisation est aussi un moyen d'accélérer l'action de l'administration publique et d'assurer sa transparence, étant donné que la numérisation des procédures et des documents administratifs permet d'évaluer l'efficacité et l'efficience de l'administration et d'assurer la transparence du processus administratif. Elle permet également de gagner du temps, d'économiser les frais de déplacement



des personnes et de réduire les coûts financiers de l'Etat.

Ce forum de deux jours a été l'occasion d'aborder des sujets liés aux technologies financières numériques et à leur impact sur le développement des finances publiques, aux défis de la transformation numérique, à l'intelligence artificielle dans les services gouvernementaux, à la sécurité de l'information et aux systèmes financiers électroniques.

Le Prix Sharjah des finances publiques vise à promouvoir et à diffuser la culture de la qualité et de l'excellence comme approche pour développer et améliorer la performance des institutions financières arabes, à travers l'adoption et l'application des normes d'excellence du prix, ainsi que la diffusion et l'échange d'expertise, d'expériences et de pratiques en matière de gestion financière.

Le prix vise également à encourager l'utilisation optimale des ressources financières en utilisant les meilleurs systèmes financiers et administratifs pour parvenir à un développement durable et à fournir des indicateurs très complets et précis pour aider les responsables politiques, les décideurs et les planificateurs stratégiques dans le domaine des finances publiques.

Le dirham s'apprécie de 0,45% face au dollar entre août et septembre

Le dirham s'est apprécié de 0,45% face au dollar et s'est déprécié de 0,45% vis-à-vis de l'euro entre les mois d'août et de septembre, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Concernant les opérations d'adjudications en devises de BAM, aucune séance n'a été tenue depuis décembre 2021, précise la Banque dans sa récente revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière. Sur le marché interbancaire, le volume des échanges de devises contre dirhams s'est situé à 44,3 milliards de dirhams (MMDH) en août 2024, en baisse de 29,5% par rapport à août 2023.

Pour ce qui est des opérations des banques avec la clientèle, leur volume s'est établi au cours du mois d'août à 34,9 MMDH pour les achats au comptant contre 31,6 MMDH une année auparavant. Pour leur part, les achats à terme se sont chiffrés à 19,3 MMDH après 15,9 MMDH l'année précédente.

S'agissant des ventes, elles ont porté sur un montant de 36,1 MMDH pour les opérations au comptant et de 1,7 MMDH pour celles à terme, après 31,3 MMDH et 2,3 MMDH respectivement.



La Bourse de Casablanca enregistre une légère baisse du 7 au 11 octobre

La Bourse de Casablanca a clôturé la semaine du 7 au 11 octobre en légère baisse, son indice principal, le MASI, reculant de 0,46% à 14.101,61 points.

Le MASI.20, qui reflète la performance des 20 entreprises les plus liquides, a cédé 0,78% à 1.132,00 points, tandis que le MASI.ESG, indice des entreprises ayant la meilleure notation ESG, a baissé de 0,39% à 1.012,48 points.

S'agissant du MASI Mid and Small Cap, qui suit les petites et moyennes entreprises cotées, a quant à lui progressé légèrement de 0,02% à 1.352,34 points.

Sur le plan sectoriel, les baisses les plus notables ont concerné le secteur de l'immobilier (-

5,24%), les investissements et biens d'équipements industriels (-5%) et Sylviculture & Papier (-3,91%).

À l'opposé, le secteur de l'électricité s'est distingué par une hausse notable de 5,70%, suivi par le transport (+4,78 %) et les boissons (+2,98 %).

Le volume global des échanges sur le marché central (actions) a atteint 1,67 milliard de dirhams, dominé par les transactions sur la Banque Centrale Populaire (BCP) avec 28,75% du total, suivie de TAQA Morocco (7,30%) et Attijariwafa Bank (6,99%).

En termes de capitalisation boursière, celle-ci s'est établie à 728,11 milliards de dirhams, avec Attijariwafa Bank en tête (115,75 milliards de di-

rhams), suivie d'Itissalat Al-Maghrib (80,36 milliards de dirhams) et de la BCP (58,65 milliards de dirhams).

Aux valeurs individuelles, les plus forts replis ont été enregistrés par S.M Monétique (-8,66% à 211 DH), Stroc Industrie (-8,29% à 52 DH), Douja Prom Addoha (-8,26% à 33,30 DH), Med Paper (-3,91% à 20,66 DH) et Afric Industries SA (-3,86% à 303,50 DH).

À l'opposé, les plus fortes hausses ont été affichées par TAQA Morocco (+5,70% à 1.575 DH), Sanlam Maroc (+5,50% à 1.957 DH), Balima (+5,34% à 230 DH), CTM (+4,78% à 670,60 DH), et Société des Boissons du Maroc (+3,83% à 2.492 DH).

Climat des affaires

Le Maroc dans le top 5 des pays les plus performants

Le Maroc se positionne dans le top 5 des pays qui ont le plus amélioré leur environnement des affaires durant les deux dernières décennies, selon l'indice de l'Economist Intelligence Unit (EIU).

Entre 2003 et 2023, le Maroc s'est classé au quatrième rang sur 82 pays qui ont réussi à améliorer nettement leur climat des affaires, selon le classement publié par l'EIU dans un rapport. Le Maroc vient en première position dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, selon le think-tank britannique.

Depuis le début des années 2000, le Maroc poursuit un programme de restructuration économique visant à améliorer le niveau de vie, à réduire le chômage et à stimuler la croissance, constate l'EIU. Les gouvernements marocains successifs ont œuvré à attirer les investissements étrangers notamment

en réduisant la bureaucratie, en modernisant le système financier et en privatisant certains secteurs dont les télécommunications, poursuit la même source.

Pour les cinq prochaines années, la plupart des pays les plus performants depuis 2003 enregistreront les améliorations les plus importantes, rejoints par quelques autres comme l'Inde, le Kenya et la Grèce, soutient le rapport, notant que l'amélioration de l'indice de l'EIU "a toujours été un indicateur précis d'une croissance plus forte du PIB réel par habitant". L'indice mesure l'attractivité de l'environnement des affaires dans 82 pays, en examinant 91 indicateurs répartis dans 11 catégories différentes.

Il s'agit de l'environnement politique, l'environnement macroéconomique, les opportunités de marché, la politique en matière de libre entreprise et de concurrence,



la politique en matière d'investissements étrangers, le commerce extérieur et le contrôle des changes, les impôts, le financement, le mar-

ché du travail, l'infrastructure et l'état de préparation technologique. Fondée en 1946, l'EIU possède plus de 75 ans d'expertise dans l'aide aux

institutions financières, aux gouvernements et aux entreprises multinationales dans des environnements commerciaux complexes.

Banques

Un besoin de liquidité de 135,5 MMDH en septembre

Le besoin de liquidité des banques s'est établi à 135,5 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire au titre du mois de septembre 2024, un volume quasi stable par rapport au mois précédent, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Dans ces conditions, BAM a porté le volume global de ses injections à 149,7 MMDH, dont 64,8 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, 49,3 MMDH à travers les opérations de pension livrée à 1 et 3 mois et 35,6 MMDH des-

tinés au refinancement via les prêts garantis à long terme, souligne la Banque dans sa récente revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges est ressorti à 2,7 MMDH et le taux moyen pondéré s'est situé à 2,75% en moyenne, fait avoir la même source.

Sur le marché des bons du Trésor, les taux se sont inscrits en repli en septembre sur les marchés primaire et se-

condaire. Pour les taux créditeurs, les données du mois d'août indiquent une hausse de 6 points de base (pb) à 2,73% pour les dépôts à 6 mois et une diminution de 21 pb à 2,53% pour ceux à un an.

Concernant les taux débiteurs, les résultats de l'enquête de BAM auprès des banques relatifs au deuxième trimestre 2024 montrent une quasi-stabilité du taux moyen global à 5,43%.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les crédits aux entreprises

se sont accrus de 11 pb à 5,37% avec des augmentations de 8 pb à 5,38% pour les facilités de trésorerie, de 50 pb à 5,69% pour les prêts à la promotion immobilière, ainsi qu'un recul de 12 pb à 4,99% pour les crédits à l'équipement.

Les taux appliqués aux crédits aux particuliers ont, quant à eux, accusé une baisse de 20 pb à 5,89%, avec notamment des replis de 19 pb à 7,03% pour les prêts à la consommation et de 2 pb à 4,79% pour ceux à l'habitat.

"Sahari Slem Wesaa" de Moulay Taieb Bouhanana remporte le grand prix des Rencontres cinématographiques de Cotonou

Le long métrage "Sahari Slem Wesaa" du réalisateur Moulay Taieb Bouhanana a remporté, vendredi soir, le grand prix de la 4^{ème} édition des Rencontres cinématographiques et numériques de Cotonou (ReCiCo), qui s'est déroulée du 05 au 11 octobre.

Les films primés ont été annoncés lors de la cérémonie de clôture et de remise des prix, tenue en présence notamment de l'ambassadeur du Maroc au Bénin, Rachid Rguibi, de plusieurs personnalités du monde de la culture et de l'art, ainsi que d'un parterre de cinéastes et d'artistes de plus de 20 pays africains.

"Sahari Slem Wesaa", qui a représenté le cinéma marocain à cette édition aux côtés des films "Le verre de l'amitié" du réalisateur Naoufel Berraoui, et "Jalal Eddine" de Hassan Benjelloun, a remporté le grand prix (Kama D'or), dans la catégorie "Fictions longs métrages", alors que le deuxième prix a été décerné au film "Mayouya" de Claudia Yaka du Congo Brazzaville. Le long métrage "le Mal ne vient pas de loin" du réalisateur gabonais Melchisedec Obiangz a obtenu le troisième prix dans cette catégorie.

"Sahari Slem Wesaa", un long métrage de 119 minutes, dont la trame se déroule entre les années 70 et 90 du siècle dernier, relate l'histoire de Hammad, Salka et Ammar, trois frères originaires des provinces

du Sud du Royaume, qui ont décidé, après la Marche verte, de rompre les liens pour que chacun mène seul sa propre vie.

Les trois frères pensaient que leur séparation ne durerait que quelques jours ou quelques semaines, jusqu'à ce qu'ils se retrouvent au cœur d'un conflit de longue durée. Cependant, la nostalgie les poussera à affronter toutes les difficultés dans l'espoir de se réunir à nouveau.

Le cinéma marocain invité d'honneur de cette édition, organi-

sée en partenariat avec l'Ambassade du Royaume au Bénin et au Togo et le Centre cinématographique marocain (CCM), a également raflé le troisième prix dans la catégorie "Documentaire", qui a été décerné à la réalisatrice Fatima Aglaz pour sa production "Dernière mine".

Le jury de cette édition, présidé par le Nigérien Beidari Yacouba et qui comprend Abdelaziz Tellat, critique de cinéma et directeur des médias et de la communication au Festival international du cinéma africain de Kourouba (FICAK), et Gna-

mei Kamilda du Bénin, a décerné le premier prix de cette catégorie au documentaire sénégalais "Le Fleuve n'est pas une frontière", de Alassane Diago, tandis que le deuxième prix est revenu au documentaire "La destinée d'une Camionneuse" du Burkinabé Yssouf Kousse.

L'Ambassade du Royaume au Bénin avait indiqué dans un communiqué que ce festival constitue une occasion de découvrir le cinéma marocain et de contribuer à la promotion d'une industrie cinématographique régionale prometteuse, soulignant que le Maroc, qui dispose d'une expérience riche dans ce domaine, aspire à travers sa participation à cet événement à mieux faire connaître le cinéma marocain et partager son expérience avec les pays africains frères, notamment le Bénin, afin de contribuer au développement d'une industrie cinématographique régionale prometteuse.

Sur un total de 117 œuvres cinématographiques provenant de 21 pays africains et de la diaspora, neuf longs métrages, 26 courts métrages et 14 documentaires ont été choisis pour la Compétition officielle.

Cette édition a été marquée notamment par l'organisation d'ateliers de formation en scénario, acteur et direction de la cinématographie, ainsi qu'un colloque sous le thème: "le cinéma, un outil de lutte contre l'extrémisme violent".



Les artisans se mobilisent pour la création d'une marque collective du caftan

Le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire a organisé, vendredi à Fès, un atelier de travail dédié à l'examen et l'élaboration du cahier des charges et du règlement d'usage pour la création d'un label et d'une marque collective de certification du caftan marocain.

Cette initiative, fruit d'un partenariat entre le ministère et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité à travers le Centre de Formation et de Qualification aux Métiers de l'Artisanat de Marrakech, vise à protéger et promouvoir cet héritage culturel immatériel, élément central de l'artisanat marocain et symbole de l'identité nationale.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de la Préservation du Patrimoine, de l'Innovation et de la Promotion au ministère du

Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Moha Errich, a mis en avant l'importance de cet atelier dans la protection du caftan marocain face aux tentatives d'appropriation dont il fait l'objet à l'étranger. "Face à une concurrence déloyale croissante, le ministère a lancé un projet de labellisation du caftan marocain", a indiqué M. Errich, soulignant que cet atelier vise à "protéger et promouvoir un élément central de notre artisanat traditionnel et de notre identité nationale". L'objectif, selon lui, est de créer une marque collective de certification qui permettra de faciliter la commercialisation du caftan à l'échelle nationale et internationale, tout en garantissant son authenticité.

"En déposant cette marque au niveau national et international, nous assurons que le caftan

marocain est un produit 100% marocain", a-t-il souligné.

M. Errich a également cité l'exemple du zellige de Fès et des tentatives de détournement dont il avait fait l'objet par des parties hostiles, ce qui illustre parfaitement l'efficacité de ce type de protection contre la concurrence déloyale. "Il est primordial que tous les produits qui incarnent notre identité culturelle bénéficient d'une telle garantie, assurant leur origine marocaine et leur qualité", a-t-il conclu.

Dans une déclaration à la MAP, le Directeur régional de l'artisanat à Fès, Abderrahim Belkhatay, a rappelé la politique de protection mise en place par le département de tutelle depuis plusieurs années pour préserver, développer et protéger l'artisanat marocain, en particulier face aux tentatives de certains pays de

s'approprier ce patrimoine culturel immatériel. "Malheureusement, notre héritage culturel est souvent sujet à la contrefaçon, à la piraterie et à l'appropriation par certains pays qui tentent de s'attribuer un patrimoine dont ils ne possèdent pas les éléments constitutifs", a-t-il fait remarquer. Pour M. Belkhatay, l'objectif de cet atelier est de définir un cahier des charges pour l'utilisation de la marque collective du caftan marocain. "Cette marque permettra de sauvegarder ce produit qui symbolise notre identité et qui nous unit. Elle contribuera également à renforcer notre rayonnement au niveau touristique à l'international", a-t-il expliqué.

Selon les organisateurs, le projet de marque collective de certification pour le caftan s'inscrit dans une stratégie globale. Il

vise à renforcer les engagements du ministère en matière de préservation des savoir-faire traditionnels et de valorisation du patrimoine immatériel national, en s'appuyant sur le cadre juridique de la loi 133.12 et ses textes d'application, qui ont permis d'introduire le concept d'indication géographique et d'appellation d'origine contrôlée pour les produits de l'artisanat.

Cette rencontre de travail a rassemblé des acteurs clés du secteur de l'artisanat, notamment des représentants du département de l'Artisanat aux niveaux central et local, de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, du département de la Culture, ainsi que des experts et des professionnels du caftan, en particulier des artisanes, créatrices et stylistes spécialisées dans sa confection.

Deux marocaines primées au concours «Arab World Reader»

Les Marocaines Mariam Bouaoud et Fatima Kettani ont remporté respectivement les Prix "Lecteur de l'année" et "Lecteur prometteur" dans le monde arabe, lors de la 9^e édition du Concours "Aqraa", organisé à l'initiative du Centre international Roi Abdelaziz pour la culture (Itrah) et dont les résultats ont été annoncés, samedi à Dhahran, en Arabie Saoudite.

Mariam Bouaoud (25 ans) a remporté le Prix "Lecteur de l'année dans le monde arabe" après avoir devancé en finale quatre concurrents issus de l'Égypte, l'Irak, la Tunisie et l'Arabie Saoudite, en présentant un texte littéraire traitant de la domination de "l'aspect matériel sauvage" sur les relations humaines à l'ère moderne.

Étudiante en cycle de doctorat, Mariam Bouaoud, âgée de 25 ans et originaire de Tétouan, a fait part dans une déclaration à la MAP, de sa joie de remporter ce prix, soulignant que cette consécration intervient en couronnement d'un long parcours de travail sérieux et d'abnégation en matière de lecture structurée et de recherche académique.

De son côté, Fatima Kettani (10 ans), lauréate du Prix "Lecteur prometteur", mis en place au titre de cette édition, a impressionné le jury de la compétition et le public avec une lecture présentant un riche éventail d'informations sur l'univers et la cosmonautique.

La Marocaine, fille d'une famille marocaine résidant en Arabie Saou-



dite, a indiqué, dans une déclaration similaire, "ne pas s'attendre à cette victoire", partageant "sa grande joie et son enthousiasme" pour ce triomphe.

Le jury de cette compétition comprenait le secrétaire général du Prix international du Roi Fayçal, Abdulaziz Al-Sabeel, le président de l'Union des écrivains des Émirats arabes unis, Sultan Al Nuaimi, et la poétesse et experte de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Raouda Hajj.

En outre, l'école saoudienne "Alajjal Alahlia Alalami", de la ville de Hafar Al-Batin (Est), a remporté le Prix "École lectrice", alors que l'institutrice Najlaa Ghazay Assahimi a été sacrée "Ambassadeurs de lecture".

Au total, 106.000 participants de tous les pays arabes ont pris part à cette édition du concours Aqraa. Dix finalistes de sept pays - Arabie saoudite, Syrie, Tunisie, Algérie, Égypte et Irak, outre le Maroc, étaient qualifiés pour la finale.

Bouillon de culture

Exposition collective

Une exposition collective, sous le thème "L'art, nourriture de l'âme" des artistes Hassan Laamiri et Mohamed Baizzou, a été inaugurée, vendredi à la galerie Mohamed El Kacemi à Fès.

Organisée par la direction régionale de la culture à Fès-Meknès, cette exposition donne à voir jusqu'au 25 octobre courant, plus de 30 tableaux de différentes dimensions ainsi que des figurines d'armes. Ces tableaux traitent de la calligraphie arabe, du patrimoine traditionnel marocain et amazigh en particulier, et de la nature.

Le programme de l'exposition comprend également un hommage au professeur de langue anglaise et doyen actuel de la faculté des lettres et des sciences humaines Dhar Mehraz de Fès, Mohamed Moubtassim, en reconnaissance de ses contributions au service de la recherche scientifique et de l'animation de la scène culturelle et littéraire de la ville.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste plasticien Mohamed Baizzou a indiqué qu'une partie de l'exposition comprend des tableaux de la calligraphie arabe et de la nature, alors que l'autre partie présente des figurines d'armes datant de l'époque médiévale, ajoutant que l'idée a été inspirée par la récente escalade des violences et des guerres dans la région du Moyen-Orient.

L'artiste a expliqué que les figurines "incarnent le courage, la bravoure, la patience, la résistance et la défense de la terre et de l'identité", soulignant qu'il s'agit d'une expérience unique en dépit des difficultés rencontrées dans la conception de ces figurines.

De son côté, l'artiste Hassan Laamiri a souligné que cette exposition est organisée chaque année, mais la nouveauté de l'édition de cette année réside dans les figurines, ajoutant que l'exposition vise principalement à encadrer la génération montante et les étudiants durant une période de deux semaines.

La musique marocaine à l'honneur à la Foire Méditerranéenne de Manresa en Espagne

La musique marocaine est à l'honneur lors de la 27^{ème} foire méditerranéenne de spectacles et de racines traditionnelles de Manresa (Nord-est de l'Espagne) qui se tient du 10 au 13 octobre.

Cet événement, visant à promouvoir les arts enracinés dans les traditions, accueillera plusieurs artistes maghrébins qui explorent de nouvelles voies à partir de la culture populaire de leur pays, selon un communiqué des organisateurs.

Le Maroc marque sa présence à cette foire avec une contribution significative à travers la richesse de sa culture, notamment grâce à la performance de l'artiste Layla Chakir. Originaire d'Oujda, elle propose une fusion innovante des styles traditionnels nord-africains avec le rock progressif.

Sa musique, inspirée de genres tels que la reggada, l'aarfa, le gharnati, ainsi que le raï et le chaâbi, a déjà été l'un des moments forts de la programmation.

Figurant également au programme,

le duo Djamara revisite les musiques ancestrales gnawa en les fusionnant avec des sonorités contemporaines. Formé par Simoh Bouchra et Boualem Fedel, ce groupe offre une nouvelle dimension de cet héritage culturel, avec des influences modernes, précise le communiqué. Par ailleurs, Widad Mjama, première femme rappeuse du Maghreb, rendra hommage à la tradition musicale aïta, un art poétique et musical ancestral des zones rurales du Maroc. Aux côtés du producteur Khalil Epi, elle présentera une performance mêlant tradition et modernité avec leur projet "Aïta Mon Amour".

Rendez-vous annuel des créations artistiques inspirées des cultures méditerranéennes, la foire méditerranéenne de Manresa se veut un espace de rencontre et de collaboration entre professionnels de l'art et de la culture. Elle aspire également à rapprocher la production artistique du grand public, tout en favorisant les échanges et la coopération entre les acteurs du secteur.



Il la baisa sur le front, sur une mèche de ses cheveux gris. Il n'avait embrassé personne, depuis que sa mère était morte. Sa bonne amie Gervaise seule lui restait dans l'existence. Alors, quand il l'eut baisée avec tant de respect, il s'en alla à reculons tomber en travers de son lit, la gorge crevée de sanglots. Et Gervaise ne put pas demeurer là plus longtemps; c'était trop triste et trop abominable, de se retrouver dans ces conditions, lorsqu'on s'aimait. Elle lui cria :

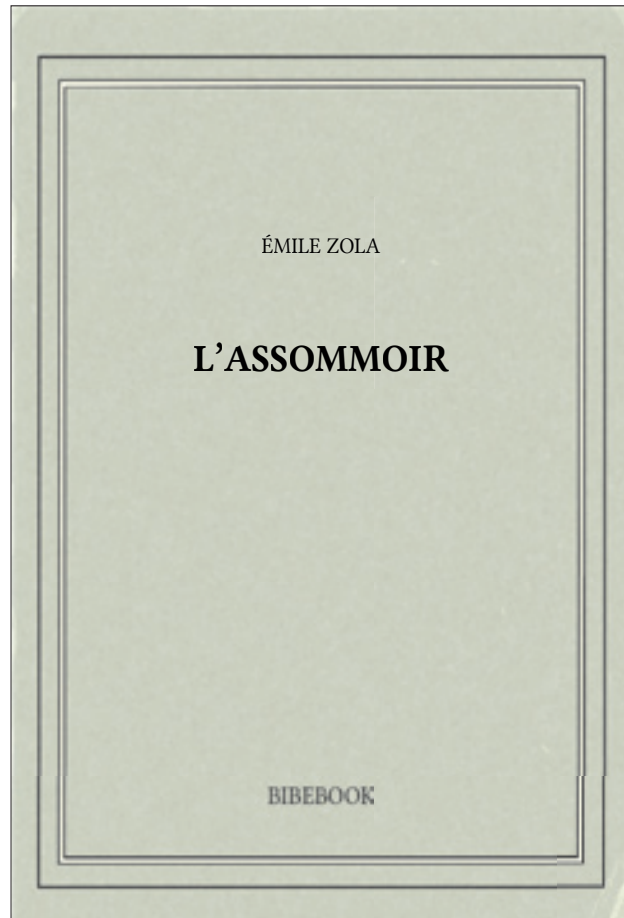
- Je vous aime, monsieur Goujet, je vous aime bien aussi... Oh ! ce n'est pas possible, je comprends... Adieu, adieu, car ça nous étoufferait tous les deux.

Et elle traversa en courant la chambre de madame Goujet, elle se retrouva sur le pavé. Quand elle revint à elle, elle avait sonné rue de la Goutte-d'Or, Boche tirait le cordon. La maison était toute sombre. Elle entra là-dedans, comme dans son deuil. A cette heure de nuit, le porche, béant et délabré, semblait une gueule ouverte. Dire que jadis elle avait ambitionné un coin de cette carcasse de caserne ! Ses oreilles étaient donc bouchées, qu'elle n'entendait pas à cette époque la sacrée musique de désespoir qui ronflait derrière les murs ! Depuis le jour où elle y avait fichu les pieds, elle s'était mise à dégringoler.

Oui, ça devait porter malheur d'être ainsi les uns sur les autres, dans ces grandes gueuses de maisons ouvrières; on y attrapait le choléra de la misère. Ce soir-là, tout le monde paraissait crevé. Elle écoutait seulement les Boche ronfler, à droite; tandis que Lantier et Virginie, à gauche, faisaient un ronron, comme des chats qui ne dorment pas et qui ont chaud, les yeux fermés. Dans la cour, elle se crut au milieu d'un vrai cimetière; la neige faisait par terre un carré pâle; les hautes façades montaient, d'un gris livide, sans une lumière, pareilles à des pans de ruine; et pas un soupir, l'ensevelissement de tout un village raidi de froid et de faim. Il lui fallut enjamber un ruisseau noir, une mare lachée par la teinturerie, fumant et s'ouvrant un lit boueux dans la blancheur de la neige. C'était une eau couleur de ses pensées. Elles avaient coulé, les belles eaux bleu tendre et rose tendre !

Puis, en montant les six étages, dans l'obscurité, elle ne put s'empêcher de rire; un vilain rire, qui lui faisait du mal. Elle se souvenait de son idéal, anciennement : travailler tranquille, manger toujours du pain, avoir un trou un peu propre pour dormir, bien élever ses enfants, ne pas être battue, mourir dans son lit. Non, vrai, c'était comique, comme tout ça se réalisait ! Elle ne travaillait plus, elle ne mangeait plus, elle dormait sur l'ordure, sa fille courrait le guilledou, son mari lui flanquait des tatouilles; il ne lui restait qu'à crever sur le pavé, et ce serait tout de suite, si elle trouvait le courage de se flanquer par la fenêtre, en rentrant chez elle. N'aurait-on pas dit qu'elle avait demandé au ciel trente mille francs de rente et des égards ? Ah ! vrai, dans cette vie, on a beau être modeste, on peut se fouiller ! Pas même la pâtée et la niche, voilà le sort commun. Et ce qui redoublait son mauvais rire, c'était de se rappeler son bel espoir de se retirer à la campagne, après vingt ans de repassage. Eh bien ! elle y allait, à la campagne. Elle voulait son coin de verdure au Père-Lachaise.

Lorsqu'elle s'engagea dans le corridor, elle était comme folle. Sa pauvre tête tournait. Au fond, sa grosse douleur ve-



nait d'avoir dit un adieu éternel au forgeron. C'était fini entre eux, ils ne se reverraient jamais. Puis, là-dessus, toutes les autres idées de malheur arrivaient et achevaient de lui casser le crâne. En passant, elle allongea le nez chez les Bijard, elle aperçut Lalie morte, l'air content d'être allongée, en train de se dorloter pour toujours. Ah bien ! les enfants avaient plus de chance que les grandes personnes ! Et, comme la porte du père Bazouge laissait passer une raie de lumière, elle entra droit chez lui, prise d'une rage de s'en aller par le même voyage que la petite.

Ce vieux rigolo de père Bazouge était revenu, cette nuit-là, dans un état de gaieté extraordinaire. Il avait pris une telle culotte, qu'il ronflait par terre, malgré la température; et ça ne l'empêchait pas de faire sans doute un joli rêve, car il semblait rire du ventre, en dormant. La camoufle, restée allumée, éclairait sa défroque, son chapeau noir aplati dans un coin, son manteau noir qu'il avait tiré sur ses genoux, comme un bout de couverture.

Gervaise, en l'apercevant, venait tout d'un coup de se lamenter si fort, qu'il se réveilla.

- Nom de Dieu ! ferme donc la porte ! Ça fiche un froid !... Hein ! c'est vous !... Qu'est-ce qu'il y a ? qu'est-ce que vous voulez ?

Alors, Gervaise, les bras tendus, ne sachant plus ce qu'elle bégayait, se mit à le supplier avec passion.

- Oh ! emmenez-moi, j'en ai assez, je veux m'en aller... Il ne faut pas me garder rancune. Je ne savais pas, mon Dieu ! On ne sait jamais, tant qu'on n'est pas prête... Oh ! oui, l'on est content d'y passer un jour !... Emmenez-moi, emmenez-moi, je

vous crierai merci !

Et elle se mettait à genoux, toute secouée d'un désir qui la pâliissait. Jamais elle ne s'était ainsi roulée aux pieds d'un homme. La trogne du père Bazouge, avec sa bouche tordue et son cuir encrassé par la poussière des enterrements, lui semblait belle et resplendissante comme un soleil. Cependant, le vieux, mal éveillé, croyait à quelque mauvaise farce.

- Dites donc, murmurait-il, il ne faut pas me la faire !

- Emmenez-moi, répéta plus ardemment Gervaise. Vous vous rappelez, un soir, j'ai cogné à la cloison; puis, j'ai dit que ce n'était pas vrai, parce que j'étais encore trop bête... Mais, tenez ! donnez vos mains, je n'ai plus peur ! Emmenez-moi faire dodo, vous sentirez si je remue... Oh ! je n'ai que cette envie, oh ! je vous aimerais bien !

Bazouge, toujours galant, pensa qu'il ne devait pas bousculer une dame, qui semblait avoir un tel béguin pour lui. Elle démenageait, mais elle avait tout de même de beaux restes, quand elle se montait.

- Vous êtes joliment dans le vrai, dit-il d'un air convaincu; j'en ai encore emballé trois, aujourd'hui, qui m'auraient donné un fameux pourboire, si elles avaient pu envoyer la main à la poche... Seulement, ma petite mère, ça ne peut pas s'arranger comme ça...

- Emmenez-moi, emmenez-moi, criait toujours Gervaise, je veux m'en aller...

- Dame ! il y a une petite opération auparavant... Vous savez, couic !

Et il fit un effort de la gorge, comme s'il avalait sa langue. Puis, trouvant la blague bonne, il ricana.

Gervaise s'était relevée lentement. Lui

non plus ne pouvait donc rien pour elle ? Elle rentra dans sa chambre, stupide, et se jeta sur sa paille, en regrettant d'avoir mangé. Ah ! non, par exemple, la misère ne tuait pas assez vite !

Cette nuit-là. Le lendemain, Gervaise reçut dix francs de son fils Étienne, qui était mécanicien dans un chemin de fer; le petit lui envoyait des pièces de cent sous de temps à autre, sachant qu'il n'y avait pas gras à la maison. Elle mit un pot-au-feu et le mangea toute seule, car cette rosse de Coupeau ne rentra pas davantage le lendemain. Le lundi personne, le mardi personne encore. Toute la semaine se passa. Ah ! nom d'un chien ! si une dame l'avait enlevé, c'est ça qui aurait pu s'appeler une chance. Mais, juste le dimanche, Gervaise reçut un papier imprimé, qui lui fit peur d'abord, parce qu'on aurait dit une lettre du commissaire de police. Puis, elle se rassura, c'était simplement pour lui apprendre que son cochon était en train de crever à Sainte-Anne. Le papier disait ça plus poliment, seulement ça revenait au même. Oui, c'était bien une dame qui avait enlevé Coupeau, et cette dame s'appelait Sophie Tourne-de-l'œil, la dernière bonne amie des pochards.

Ma foi, Gervaise ne se dérangea pas. Il connaissait le chemin, il reviendrait bien tout seul de l'asile; on l'y avait tant de fois guéri, qu'on lui ferait une fois de plus la mauvaise farce de le remettre sur ses pattes. Est-ce qu'elle ne venait pas d'apprendre le matin même que, pendant huit jours, on avait aperçu Coupeau, rond comme une balle, roulant les marchands de vin de Belleville, en compagnie de Mes-Bottes ! Parfaitement, c'était même Mes-Bottes qui finançait; il avait dû jeter le grappin sur le magot de sa bourgeoisie, des économies gagnées au joli jeu que vous savez. Ah ! ils buvaient là du propre argent, capable de flanquer toutes les mauvaises maladies ! Tant mieux, si Coupeau en avait empoigné des coliques ! Et Gervaise était surtout furieuse, en songeant que ces deux bougres d'égoïstes n'auraient seulement pas songé à venir la prendre pour lui payer une goutte. A-t-on jamais vu ! une noce de huit jours, et pas une galanterie aux dames ! Quand on boit seul, on crève seul, voilà !

Pourtant, le lundi, comme Gervaise avait un bon petit repas pour le soir, un reste de haricots et une chopine, elle se donna le prétexte qu'une promenade lui ouvrirait l'appétit. La lettre de l'asile, sur la commode, l'embêtait. La neige avait fondu, il faisait un temps de demoiselle, gris et doux, avec un fond vif dans l'air qui ragaillardissait. Elle partit à midi, car la course était longue; il fallait traverser Paris, et sa gigue restait toujours en retard. Avec ça, il y avait une suée de monde dans les rues; mais le monde l'amusait, elle arriva très gentiment. Lorsqu'elle se fut nommée, on lui en raconta une raide : il paraît qu'on avait repêché Coupeau au Pont-Neuf; il s'était élané par-dessus le parapet, en croyant voir un homme barbu qui lui barrait le chemin. Un joli saut, n'est-ce pas ? et quant à savoir comment Coupeau se trouvait sur le Pont-Neuf, c'était une chose qu'il ne pouvait pas expliquer lui-même.

(A suivre)


 République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Institut National des Études et de la Recherche Scientifique
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX**
N° : 4/2024/CHCV
« Service public »

Le 07 novembre 2024 à 09:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Ax. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :


lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua par neuf (09) salles d'enseignement général	1 741 683,12 dirhams (un million sept cent quarante et un mille six cent quatre-vingt-trois dirhams 12 centimes)	26 000,00 dirhams (vingt-six mille dirhams)
02	Les travaux d'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Chichaoua par sept (07) salles d'enseignement général	1 360 775,76 dirhams (un million trois cent soixante mille sept cent soixante-quinze dirhams 76 centimes)	20 000,00 dirhams (vingt mille dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 25/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 7223/PA


 ROYAUME DU MAROC
 Le Chef de Gouvernement
 Agence nationale de réglementation des télécommunications
 ANRT
 MAROC - 14000 - 1999 - 1074460

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°AO-32-2024

Le 07 Novembre 2024 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-32-2024 du 14 Octobre 2024 pour :

Acquisition de solutions pour les besoins de stockage, réseau et sécurité du Système d'Information de l'ANRT.

Marché allots :

- Lot n°1 : Acquisition de solutions de sécurité et réseau pour le site de secours de l'ANRT ;
- Lot n°2 : Acquisition de solutions de stockage et de bases de données pour les besoins du système d'information de l'ANRT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : Un Million Cent Soixante Trois Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (1.173.000,00 DH TTC) ;
- Lot n°2 : Un Million Cinq Cent Quarante Cinq Mille Six Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (1.545.600,00 DH TTC) ;

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres¹ doit être déposée dans le bureau de la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, site Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, au plus tard le 05 Novembre 2024 à 15h00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

¹ Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-23-411 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

² Article 6 du Règlement de la Consultation.

N° 128/PC

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة مكناس
 إقليم خنيفرة
 جماعة القبايلان

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2024

تنظم جماعة القبايلان بمرور الجماعة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لفائدة موظفيها المتوفقين على التسمية ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم من تاريخ أول اختبار حسب الترتيب التالي :

تاريخ إجراء الاختبار	الطور الأصلي	الطور الترتيبي	آخر أجل للإيداع الترشيحات	المنصب المتوفر بشكلها
2024/12/31	ساعد اداري الدرجة الاولى	ساعد اداري الدرجة المتوسطة	2024/12/20	يحدد عند التصيب المتبقي بشكلها في منصب واحد.

N° 7224/PA

ROYAUME DU MAROC
 Le Chef de Gouvernement
 Agence nationale de réglementation des télécommunications
 ANRT
 MAROC - 14000 - 1999 - 1074460

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°AO-33-2024

Le 07 Novembre 2024 à 14h30 Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AO-33-2024 du 14 Octobre 2024 pour :

Acquisition des moyens et des équipements de contrôle et de surveillance du spectre des fréquences.

Marché allots :

- Lot n°1 : Acquisition de sondes ou solutions de mesure de champ radioélectrique ;
- Lot n°2 : Acquisition d'analyseurs de spectre nouvelle génération jusqu'à 28 GHz ;
- Lot n°3 : Acquisition des jeux d'antennes directives portatives avec accessoires complémentaires.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : Un Million Trois Cent Trente Cinq Mille Six Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (1.335.600,00 DH TTC) ;
- Lot n°2 : Deux Millions Deux Cent Quarante Sept Mille Neuf Cent Soixante Dirhams Toutes Taxes Comprises (2.247.960,00 DH TTC) ;
- Lot n°3 : Six Cent Trente Trois Mille Sept Cent Quatre Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (633.780,00 DH TTC) ;

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres¹ doivent être déposés dans le bureau de la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, site Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, au plus tard le 05 Novembre 2024 à 15h00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

¹ Sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n° 2-23-411 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

² Article 6 du Règlement de la Consultation.

N° 129/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 39/2024/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 39/2024/BG/PAZ, publier au journal libération n° 10289 du 13/08/2024 relatif à :

-Achat d'ameublement pour la Province d'Azilal.

A été reporté à la date du 12/11/2024 à 12h au lieu du 15/10/2024 à 10h.

N° 7225/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 46/2024/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 46/2024/BG/PAZ, publier au journal libération n° 10301 du 30/08/2024 relatif à :

-Achat des équipements pour la résidence officielle de la Province d'Azilal.

A été reporté à la date du 12/11/2024 à 11h au lieu du 15/10/2024 à 11h.

N° 7226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 57/2024/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 57/2024/INDH/PAZ, publier au journal libération n° 10323 du 28-29/09/2024 relatif à :

Acquisition De 06 Ambulance au profit des collectivités territoriales relevant

de la Province d'Azilal.

A été reporté à la date du 12/11/2024 à 10h au lieu du 22/10/2024 à 11h.

N° 7227/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تيزنيت
دائرة وقيادة انزي
جماعة تفرات تالود

قرار عدد 2024/12

باجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 بجماعة تفرات تالود لولوج درجة ،

• مساعد تقني الدرجة الأولى السلم 8

• مساعد إداري الدرجة الممتازة السلم 9

إن رئيس مجلس جماعة تفرات تالود :

• بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتفويض الفاتين التنظيمي رقم 113.14 للتعلق بالجماعات

• بناء على الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 04 شعبان 1377 الموافق (1958/02/24) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه:

• وعلى المرسوم الملكي رقم 401-67 الصادر في 13 ربيع الأول 1387 (1967/08/22) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية حسب ما وقع تغييره وتتميمه:

• بناء على المرسوم رقم 2-77-738 بتاريخ 13 شوال 1396 الموافق (1977/09/27) بسن نظام خاص بالوظائف الجماعية:

• بناء على المرسوم رقم 2-04-403 الصادر في 29 شوال 1426 الموافق 02 ديسمبر 2005 للتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإقار:

• بناء على المرسوم رقم 2-10-452 الصادر في 29 أكتوبر 2010 بشأن النظام الأساسي الخاص ببيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات. كما وقع تغييره وتتميمه. ولاسيما المادتين 10 و15 من:

• بناء على قرار للوزير المنتدب لدى رئيس الحكومة المكلف بالانتقال الرقمي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 صادر في 29 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرامج امتحانات الكفاءة المهنية للترقي في الدرجة بالسلمية لهيئة المساعدين التقنيين والمساعدين الإداريين المشتركين بين الوزارات.

يقدم مايلي :

المادة الأولى : ينظم بمقر جماعة تفرات تالود. يوم 31 أكتوبر 2024 ابتداء من الساعة العاشرة صباحا. امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجة الثالثة :

درجة التوظيف	عدد لتقاصب	الدرجة المرتب فيها
مساعد تقني الدرجة الأولى السلم 8	1	مساعد تقني الدرجة الثانية السلم 6
مساعد إداري الدرجة الممتازة السلم 9	1	مساعد إداري الدرجة الأولى السلم 8

المادة الثانية : يفتح هذا الامتحان في وجه الموظفين المرتبين في الدرجة المشار إليها أعلاه. التمتين لميزانية جماعة تفرات تالود. والموظفين على اقدمية ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 30 يونيو 2024 ويتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- طلب المشاركة مشفوعا بنقطة وراي الرئيس المباشر.
- نسخة من قرار آخر ترقية. وتسمح من قرارات مختلف الوضعات إن وجدت.
- نسخة من قرار التعيين في الدرجة
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية

وترسل طلبات الترشيح إلى مصلحة الشؤون الإدارية بجماعة تفرات تالود في أجل أقصاه يوم 29 أكتوبر 2024 قبل الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال. وهو آخر لقبولها.

المادة الثالثة : تجرى الاختبارات حسب الجدول أسفله الاختبار كتابي. واختبار شفوي

الإطار	الاختبار	الوقت	التماس
مساعد تقني الدرجة الأولى	اختبار كتابي	سؤال أو أسئلة متعددة الاختيارات (OCM). تتعلق بالمهام التوكيلة لإدارة المعنية والوظائف والمهام الممارسة من طرف الموظفين التمتين للدرجة المتتمن بشأنها.	3
	اختبار شفوي	يتضمن مناقشة حول النشاط المهني للمرشح ومدى إمكانية ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتتمن بشأنها.	2
مساعد إداري الدرجة الممتازة	اختبار كتابي	سؤال أو أسئلة متعددة الاختيارات (OCM). تتعلق بالمهام التوكيلة لإدارة المعنية والوظائف والمهام الممارسة من طرف الموظفين التمتين للدرجة المتتمن بشأنها.	3
	اختبار شفوي	يتضمن مناقشة حول النشاط المهني للمرشح ومدى إمكانية ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتتمن بشأنها.	2

N° 7228/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi
Avis d'Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 05/DS/2024

Le 08/11/2024 A 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°: 05/DS/2024, ayant pour objet Travaux d'aménagement et

de Réhabilitation de Terrain de Sport au Siege de L'association Al Karam (La Protection De l'enfance En Situation précaire) à La Commune Territoriale Safi, Province de Safi-Région M/S.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 539 976,00 DHS TTC (Cinq Cent Trente Neuf Mille Neuf Cent Soixante Seize Dirhams Et 00 Centimes Toute Taxe Comprise).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la

somme de : 10 500,00 DHS (Dix Mille Cinq Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7229/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Avis d'Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 04/DS/2024 en trois (04) lots séparés

Le 06/11/2024 A 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, sis a Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatif a l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix,n° 04/DS/2024 Quatre (04) lots séparés pour objet :

Lot	Objet
Lot N° 1	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité à la Communes Territoriale SEBT GDOULA, Province Safi- Région M/S.
Lot N° 2	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suivantes : en El GHARTE-en ATOUABET-en NAGGA, Province Safi- Région M/S.
Lot N° 3	Travaux de Construction de Quatre (04) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suivantes : en Ouhda - en Lahdar - en El Goursani- en Labbati, Province Safi- Région M/S.
Lot N° 4	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suivantes : en MRARA-en SAADLA - en AFIR, Province Safi- Région M/S.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N°	Estimations en dhs TTC En chiffre	Estimations en dhs TTC En lettre
1	2 396 426,40	Deux Millions Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Vingt Six Dirhams Quarante Centimes
2	2 396 426,40	Deux Millions Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Vingt Six Dirhams Quarante Centimes
3	3 195 235,20	Trois Millions Cent Quatre Vingt Quinze Mille Deux Cent Trente Cinq Dirhams Vingt Centimes
4	2 396 426,40	Deux Millions Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Vingt Six Dirhams Quarante Centimes

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot N°	En chiffre	En lettre
1	36000.00	Trente Six Mille Dirhams
2	36000.00	Trente Six Mille Dirhams
3	48000.00	Quarante Huit Mille Dirhams
4	36000.00	Trente Six Mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7232/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Avis modificatif d'Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 02/DS/2024 en trois (03) lots séparés

Le 31/10/2024 A 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, sis a Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatif a l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix,n° 02/DS/2024 en trois (03) lots séparés pour objet :

- LOTN° 01 : Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité à la Commune Territoriale de Safi Municipalité, Province Safi. -Région M/S.
- LOTN° 02 : Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité à la Commune Territoriale de Safi Municipalité, Province Safi. - Région M/S.
- LOTN° 03 : Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suivantes : 02 Safi Municipalité - 01 Lamsabih, Province Safi. - Région M/S.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- LOTN° 01 : 2 690 064,00 dhs TTC (Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Soixante Quatre Dirhams TTC).
- LOTN° 02 : 2 690 064,00 dhs TTC (Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Soixante Quatre Dirhams TTC).
- LOTN° 03 : 2 690 064,00 dhs TTC (Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Soixante Quatre Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- LOTN° 01 : 53 000,00 dhs (Cinquante Trois Mille Dirhams).
- LOTN° 02 : 53 000,00 dhs (Cinquante Trois Mille Dirhams).
- LOTN° 03 : 53 000,00 dhs (Cinquante Trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7230/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Avis modificatif d'Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 03/DS/2024 en trois (03) lots séparés

Le 01/11/2024 A 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, sis a Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatif a l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix,n° 03/DS/2024 en trois (03) lots séparés pour objet :

- LOTN° 01 : Travaux de construction de trois (03) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 LAMRASLA - 01 LAMAACHATE - 01 OULEDSALMANE, province Safi- Région M/S.
- LOTN° 02 : Travaux de construction de deux (02) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 SIDI AISSA - 01 SIDI ETTILJ, province Safi. - Région M/S.
- LOTN° 03 : Travaux de construction de deux (02) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 el BEDDOUZA - 01 DAR SI AISSA, province Safi. - Région M/S.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- LOTN° 01 : 2 690 064,00 dhs TTC (Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Soixante Quatre Dirhams TTC).
- LOTN° 02 : 1 793 376,00dhs TTC (Un Million Sept Cent Quatre Vingt Treize Mille Trois Cent Soixante Seize Dirhams).
- LOTN° 03 : 1 793 376,00dhs TTC (Un Million Sept Cent Quatre Vingt Treize Mille Trois Cent Soixante Seize Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- LOTN° 01 : 53 000,00 dhs (Cinquante Trois Mille Dirhams).
- LOTN° 02 : 35 000,00 dhs (Trente Cinq Mille Dirhams).
- LOTN° 03 : 35 000,00 dhs (Trente Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7231/PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIKA**
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/09/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: " PERLE BOUZNIKA " S.A.R.L

Siège Social: HAY EL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

Associés: - Mr. OMAR SADIKL, apporteur en numéraire 20 000,00 DHS soit 200 parts sociales.

- Mme. KHADIJA LAMTIOU, apporteur en numéraire 80 000,00 DHS soit 800 parts sociales.

Objet: - PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée: 99 ans.
Capital social: 100.000,00 DHS.

Gérance: la société est gérée par: Mr. OMAR SADIKI
Dépôt légale: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 937774 RC N° 644827.
N° 7234/PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIKA**
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/09/2024, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes:

Dénomination: EL MANGO LILISKANE " S.A.R.L. AU

Siège Social: HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

Associés: - Mr. ABDELAZIZ EL ANSARI, apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales

Objet: • PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée: 99 ans.
Capital social: 100.000,00 DHS.

Gérance: la société est gérée par: Mr. ABDELAZIZ EL ANSARI.

Dépôt légale: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 937775 RC N° 644829.
N° 7235/PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIKA**
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date

du 27/09/2024, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

dénomination: " YASS-PAINT " S.A.R.L.AU

Siège Social: HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca

Associés Unique: - Mr. YOUSSEF AKMAR, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet: - VENTE DES PRODUITS DE PEINTURES;

- TRAVAUX DIVERS.

- TRAVAUX DE FINITION.

Durée: 99 ans.
Capital social: 100.000,00 DHS.

Gérance: la société est gérée par Mr. YOUSSEF AKMAR

Dépôt légale: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 937770 RC N°644819.
N° 7236/PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIKA**
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/09/2024, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

dénomination: " NARAR " S.A.R.L.AU

Siège Social: HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca

Associés Unique: - Mr. ABDERRAZAK EL FALHA, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet: - PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée: 99 ans.
Capital social: 100.000,00 DHS.

Gérance: la société est gérée par Mr. ABDERRAZAK EL FALHA

Dépôt légale: la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 937769 RC N°644817.
N° 7237/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE SIDI
BOUOTHMANE**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT n°
03/2023**

Le Mardi 5 novembre 2024 à 11h (onze heure) Il sera procédé, au siège de la commune Sidi Bouathmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour

Acquisition des équipe-

ments pour la salle de réunion et locaux de la commune Sidi bouothmane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchés-publics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille sept cent quarante cinq Dirhams et cinquante deux centimes (10745,52dh).

- L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de cinq cent trente sept mille et deux cent soixante seize dirhams TTC (537 276,00 DHS) TTC.

- Visite des lieux le lundi 29 octobre à 11h (onze heure).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26, 27, 28, 29, 30,31 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics;

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés publics

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5; 6 et 7 du règlement de consultation.
N° 7238/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
CERCLE D'OULED
AISSA**

**COMMUNE
SIDI ABED
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRE
DE PRIX N° : 08/2024**

Le Jeudi 07 Novembre 2024 à partir de 11h : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres de prix n° : 08/2024 Dont l'Objet :

Travaux d'aménagement de Dix Pistes Communales Non Classées aux Fractions D'Ouled MOUSSA et de SRAHNA à la Commune Sidi Abed à la Province D'El Jadida

Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT CINQ MILLE DIRHAMS 00 CTS (25 000,00 DHS) .

• L'estimation des couts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Un Million Deux Cent Cinquante Six Mille Cent Dirhams 00 centimes TTC (1 256 100,00 DHS TTC) .

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics .

• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés public de l'état : www.marchéspublics.gov.ma

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7239/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
CERCLE D'EL JADIDA
CAIDAT D'OULED
AISSA**

**COMMUNE SIDI ABED
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRE
DE PRIX N° : 09/2024**

Le Jeudi 07 Novembre 2024 à partir de 12h : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° : 09/2024 Dont l'Objet :

Travaux d'extension des conduites d'eau potable et de construction de bornes fontaines publique aux douars des Fractions d'Ouled AYYAD Et d'Ouled MOUSSA à la commune Sidi Abed à la province D'El Jadida .

• Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état

www.marchéspublics.gov.ma .

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLES DIRHAMS (5 000,00 DHS)

L'estimation des couts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux Cent Soixante Sept Milles Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams 00 Cts TTC (267 984,00 DHS TTC) .

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics .

• Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés public de l'état : www.marchéspublics.gov.ma

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7240/PA


المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني ملال خنيفرة
صلاة إقليم خريبكة
جماعة بني بنو
مكتب الشؤون الإدارية والقانونية

**اعلان عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2024**

يعلم رئيس المجلس الجماعي لبني بنو بأنه تقرر اجراء امتحانات الكفاءة المهنية لقائدة الموظفين المتسبين لميزانية الجماعة الممتنين لدرجات: تقني من الدرجة الثانية، محرر من الدرجة الثانية و مساعد تقني من الدرجة الثانية المستوفين للشروط النظامية لاجتيازها ، وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة المتضمن بناتها	عدد المناصب الشاغرة عنها	تاريخ اجراء الامتحان	مكان الامتحان	الفرع لاهاب الترشيحات	شروط الترشيح لولوج الامتحان
تقني من الدرجة الاولى	01	2024/12/31	مقر جماعة بني بنو	مقر جماعة بني بنو	يقع امتحان الكفاءة المهنية في وجه تقني الدرجة الثانية المتوفر على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجته الاصلية الى غاية اجراء الامتحان
محرر من الدرجة الاولى	01	2024/12/31	مقر جماعة بني بنو	مقر جماعة بني بنو	يقع امتحان الكفاءة المهنية في وجه محرر الدرجة الثانية المتوفر على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجته الاصلية الى غاية اجراء الامتحان
مساعد تقني من الدرجة الاولى	01	2024/11/17	مقر جماعة بني بنو	مقر جماعة بني بنو	يقع امتحان الكفاءة المهنية في وجه مساعد تقني الدرجة الثانية المتوفر على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجته الاصلية الى غاية اجراء الامتحان

تودع طلبات الترشيح لدى مكتب الشؤون الإدارية والقانونية بالجماعة.



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Nihon Hidankyo, le combat des survivants de la bombe A pour un monde sans arme nucléaire

Presque 80 ans après les bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki, l'organisation japonaise représentant les survivants irradiés, Nihon Hidankyo, qui a reçu vendredi le Nobel de la paix, poursuit son combat contre les armes nucléaires et s'efforce de passer le relais aux générations suivantes.

Cette organisation antinucléaire a été fondée en 1956 pour réunir à l'échelle de tout l'archipel les survivants de l'enfer des bombardements, connus au Japon sous le nom d'"hibakusha", littéralement "personnes affectées par la bombe".

Le mouvement s'attache à documenter les effets dévastateurs de ces deux bombes nucléaires, les seules à avoir été utilisées en temps de guerre, qui ont causé la mort de 140.000 personnes à Hiroshima et 74.000 à Nagasaki entre août et fin 1945.

Les explosions atomiques ont émis des radiations nocives à court et long terme, exposant les "hibakusha" pour le restant de leur vie à un risque accru de développer certains cancers, tout en les isolant cruellement au sein de la société japonaise,

où a longtemps persisté la croyance que la "maladie des rayons" était contagieuse.

Nihon Hidankyo, qui rassemble la quasi-totalité des survivants, leur apporte conseils et assistance, mais elle va également rapidement porter avec ferveur les causes pacifiste et antinucléaire.

Candidat potentiel de longue date pour le Nobel de la paix, l'organisation se bat pour "la prévention de la guerre nucléaire et l'élimination des armes nucléaires" et la conclusion d'un accord international les interdisant totalement.

Une campagne menée en s'appuyant sur les puissants témoignages de ses membres âgés, des survivants que Nihon Hidankyo envoie dans le monde entier, aux Nations unies et dans les pays détenteurs d'armes nucléaires, pour partager leurs récits sur l'horreur des attaques et leurs séquelles.

Après avoir reçu le prix Nobel de la paix en 2009, le président américain Barack Obama avait rencontré et embrassé des survivants de la bombe A lors d'une visite historique en 2016 à Hiroshima - où ne s'était rendu aucun de ses prédécesseurs.

Nihon Hidankyo a accueilli au fil des ans ceux qui n'étaient encore que des nouveaux-nés ou encore dans le ventre de leur mère les matins des 6 et 9 août 1945: après une vie hantée par la catastrophe, ils portent la parole de leurs parents.

"Il ne se passe pas un jour sans que je pense à mon père", confiait en 2020 à l'AFP Jiro Hamasumi, alors âgé de 74 ans, parmi les plus jeunes "hibakusha". Sa mère était enceinte lorsque la bombe a explosé à Hiroshima, tuant son père.

Ce qu'il sait du bombardement lui vient de sa fratrie: la lumière aveuglante, le bruit assourdissant de l'explosion de la bombe connue sous le nom de Little Boy et l'horreur qui a suivi.

Sa mère a alors essayé de se rendre avec ses enfants au bureau de son mari à quelques centaines de mètres de l'épicentre, mais "la chaleur et l'odeur de chair brûlée" les ont arrêtés. Ils n'ont trouvé que "quelque chose qui ressemblait à son corps", ne pouvant ramasser qu'une boucle de ceinture, une clé et une partie de son portefeuille.

Né en février 1946 et

ayant échappé aux séquelles dont ont souffert de nombreux enfants exposés aux radiations dans l'utérus de leur mère, M. Hamasumi a consacré des décennies à faire campagne contre l'arme nucléaire.

Nihon Hidankyo estime que le Japon devrait reconnaître sa responsabilité "d'avoir déclenché la guerre, qui a conduit aux dommages causés par les bombardements atomiques" et, par conséquent, indemniser les survivants.

Dans le cadre de son action en faveur d'une loi prévoyant une indemnisation par l'État des hibakusha et de leurs familles, l'association a organisé des pétitions, des marches et des sit-in.

Et elle publie régulièrement des déclarations en réaction aux événements mondiaux pour faire résonner sa voix anti-nucléaire.

Ses membres ont notamment protesté cette année contre des exercices d'armes nucléaires tactiques menés par la Russie et contre un essai nucléaire "sous-critique" (c'est-à-dire non suivi d'explosion) conduit par les États-Unis.

Avec des membres âgés

»
Candidat potentiel de longue date pour le Nobel de la paix, l'organisation se bat pour "la prévention de la guerre nucléaire et l'élimination des armes nucléaires" et la conclusion d'un accord international les interdisant totalement.

en moyenne de 85 ans, l'organisation cherche désormais à passer le relais: "J'espère que la génération suivante et le public en général continueront de participer à l'activisme pour la paix, pour une paix sans nucléaire", a déclaré vendredi l'un des responsables de Nihon Hidankyo, Toshiyuki Mimi.

Sport

Éliminatoires CAN-2025

Le Maroc s'offre un festival de buts face à la République centrafricaine

La sélection marocaine de football a largement dominé son homologue centrafricaine par 5 buts à 0, samedi soir au stade d'Honneur d'Oujda, en match de la 3^e journée du groupe B des éliminatoires africaines de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025). Le Maroc, déjà qualifié pour la phase finale de la prochaine CAN en tant que pays hôte, a aligné une formation légèrement remaniée, avec la titularisation des nouveaux venus, Youssef Belammari et Jamal Harkas.

Solides leaders de leur groupe après deux victoires en autant de rencontres face au Gabon (4-1) et au Lesotho (1-0), les Lions de l'Atlas avaient affaire à une sélection classée au 128^e rang mondial et qui n'a fait le déplacement au Maroc que dans l'objectif de sortir avec le moindre de dégâts possibles.

Dès le coup d'envoi de la rencontre, les nationaux ont essayé d'assommer leurs adversaires avant qu'ils ne reprennent leurs souffles, en tentant de trouver la brèche dans la défense, notamment grâce à une passe décisive par l'intermédiaire d'Achraf Hakimi ou encore Abdessamad Ezzalzouli.

Les Centrafricains, auteurs d'une victoire lors de la première journée face au Lesotho (3-1), avant de perdre face au Gabon pour le compte de la 2^e journée (2-0), ont tenté de juguler les ardeurs des joueurs marocains. Pour y parvenir, ils

n'avaient qu'une seule option : se recroqueviller en défense afin de laisser passer l'orage des 15 premières minutes et espérer au moins ramener un point d'Oujda.

Néanmoins, c'était sans compter sur la détermination des coéquipiers d'Achraf Hakimi qui ont opté pour l'offensive et pressé très haut dès le coup d'envoi de la rencontre. Les efforts des attaquants marocains n'ont pas tardé à porter leurs fruits puisque le joueur du Real Bétis, Abdessamad Ezzalzouli a réussi à ouvrir la marque à la 18^e minute. Après un tir de Sofiane Rahimi, le gardien centrafricain repousse le ballon qui trouve un Ezzalzouli bien placé. Ce dernier frappe à bout portant et chamboule les cartes des Centrafricains.

À la demi-heure de jeu, Yassin Bounou, qui semblait gêné par une douleur à la cuisse, a été contraint de quitter ses coéquipiers. Mounir El Kajoui, qui venait de faire son entrée en jeu, a été immédiatement mis à rude épreuve : l'attaquant centrafricain est parti dans le dos de la défense marocaine pour se retrouver en face-à-face avec Mounir qui dévie sa frappe en corner.

Après cette alerte centrafricaine, les hommes de Walid Regragui ont appuyé sur l'accélérateur afin de plier les débats en leur faveur le plus tôt possible. Azizeddine Ounahi a réussi à doubler la mise d'un tir enroulé du pied droit qui trouve la lucarne (38^e). À l'approche de



la mi-temps, l'équipe nationale va inscrire deux autres buts grâce à Achraf Hakimi, qui a réussi à placer une frappe du gauche (44^e), avant qu'Ounahi ne conclut le festival des buts marocains en première période (45^e). La deuxième période n'a été qu'une réplique de la première, avec des attaques à sens unique et une défense qui ne savait à quel Saint se

vouer.

Walid Regragui a tenté de donner du sang neuf à son équipe en procédant à plusieurs changements, à l'instar de l'entrée en jeu de Bilal El Khannous, Youssef En-nesry, ou encore Ilyas Akhomach.

Bien que le rythme ait baissé en seconde période, les Marocains ont réussi

à inscrire un cinquième but signé Soufiane Rahimi, du point de pénalty (71^e). Dans l'autre match de ce groupe, joué vendredi, le Gabon a été tenu en échec à domicile par le Lesotho (0-0).

Mardi prochain, le Maroc sera opposé au même adversaire sur la pelouse du stade d'honneur d'Oujda, pour le compte de la 4^e journée.

Walid Regragui : L'état d'esprit conquérant et l'envie de bien faire restent au cœur de la performance des joueurs



Après la victoire éclatante des Lions de l'Atlas face à la Centrafrique, Walid Regragui s'est présenté en conférence de presse avec un mélange de satisfaction et de lucidité. Dès ses premières déclarations, il a tenu à souligner l'importance de cette nouvelle victoire, rappelant que l'état d'esprit conquérant et l'envie de bien faire restent au cœur de la performance de ses joueurs.

« La première mi-temps était très rythmée. En seconde mi-temps, nous avons géré. L'état d'esprit, l'envie d'aller gagner, la prise de risque... c'est bien. Je suis satisfait et heureux », a-t-il confié, soulignant le travail collectif accompli sur le terrain.

La conférence a pris une tournure plus intime lorsqu'il a abordé la relation entre Nayef Aguerd et Youssef Belammari, deux joueurs fômés au même club, le FUS. D'un ton apaisant, Regragui a tenu à dissiper les rumeurs d'un quelconque malentendu, préférant mettre en avant leur complicité sur et en dehors du terrain. « Ce sont deux joueurs qui s'entraident. Nayef est le grand frère qui aide et Youssef a beaucoup à apprendre. Rien ne s'est passé », a-t-il déclaré, soucieux de maintenir l'harmonie dans le groupe.

Les blessures ont également été au centre des échanges, notamment celle du portier Yassin Bounou et du défenseur Nayef Aguerd. Regra-

gui, avec une pointe d'inquiétude, a reconnu les risques inhérents aux grandes performances, espérant toutefois que ces blessures ne soient pas trop graves. « J'espère que ce ne sera pas grave pour Bounou, et qu'il sera là en novembre. Quant à Nayef, s'il n'est pas prêt pour le prochain match, d'autres prendront le relais. Ceux qui entreront devront montrer qu'ils méritent leur place. »

L'entraîneur s'est ensuite montré élogieux envers les nouveaux venus en sélection, Jamal Harkas et Youssef Belammari, deux joueurs issus de la Botola qui ont su rapidement s'adapter à l'exigence du haut niveau. « Je suis satisfait de Jamal et Youssef. Ils ont fait un bon match. Bravo aux joueurs qui les ont bien intégrés », a-t-il souligné, dans une reconnaissance de l'esprit de groupe qui règne au sein de la sélection.

Un autre fait marquant de cette rencontre a été la présence dans les tribunes de Brahim Diaz, venu soutenir ses coéquipiers malgré sa blessure. Regragui a salué cet engagement, rappelant l'importance de la cohésion et de l'esprit de famille au sein des Lions de l'Atlas. « La présence de Diaz reflète notre état d'esprit. Il voulait être là, soutenir ses coéquipiers. C'est cela, l'esprit de groupe que nous cultivons », a-t-il insisté.

M.O

Ouverture à Fès d'un symposium international sur l'égalité dans et par le sport

Un Symposium International sur le "Mouvement sportif: Équité, Égalité, Intégrité" s'est ouvert, vendredi à Fès, avec pour objectif de promouvoir l'intégration des femmes dans et par le sport.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre internationale, le président de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès (USMBA), Mustapha Ijaali a indiqué que cette rencontre vise à valoriser les meilleures pratiques en matière de soutien aux droits des filles et des femmes, ajoutant que l'objectif est de sensibiliser également aux défis entravant leur intégration dans les communautés sportives.

M. Ijaali a souligné que le symposium, qui connaît la participation d'experts marocains et étrangers, intervient dans le cadre des activités de recherche de l'Institut des Sciences du Sport (ISS) de Fès et ses laboratoires et en symbiose avec les axes stratégiques de recherche de l'USMBA qui fait de la recherche un levier de développement de la région de Fès-Meknès et du Maroc.

Cette rencontre scientifique est l'occasion de partager des connaissances et avancées entre les experts marocains et étrangers et décideurs dans le domaine académique et sportif, selon M. Ijaali, qui ajoute que les étudiants et les formateurs auront par ailleurs l'opportunité d'interagir, trois jours durant, avec les chercheurs dans ce domaine.

Il s'agit aussi lors de ce symposium d'établir des liens et constituer des consortiums multi-compétences pour des projets de recherche et développement, a-t-il dit.

De son côté, le directeur de l'ISS de Fès, Abdelghani Elachqar a rappelé que le principe de l'égalité est l'un des piliers des droits de



l'homme et des contraintes sur la voie de la parité, mettant l'accent sur les grandes avancées réalisées par le Maroc dans les domaines de l'éducation, la politique, l'entrepreneuriat et du sport, notamment.

"Nous devons continuer ce processus prometteur pour atteindre les objectifs universels d'équité, d'égalité et de justice", a-t-il ajouté.

Cette rencontre, a-t-il dit, est l'occasion d'approfondir le débat et la réflexion pour rendre le sport et l'activité physique l'un des moyens majeurs pour renforcer la place de la fille et de la femme dans la société, notant qu'il s'agit d'une contribution de l'ISS de Fès et ses partenaires au débat autour de cette problématique en vue d'élaborer une nouvelle approche sur l'égalité et l'équité dans le sport.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente de l'IAPESGW, Rosa Diketmueller a mis

l'accent sur l'importance de cette rencontre qui est en harmonie avec les objectifs de l'Association internationale pour l'éducation physique et le sport pour les filles et les femmes, oeuvrant pour le renforcement de l'autonomisation des femmes dans le domaine du sport, ajoutant que l'accent est mis sur la promotion des bonnes pratiques pour encourager la gente féminine à être plus active et renforcer les capacités des formateurs en sport.

Mme Diketmueller a relevé que cette rencontre permettra de prendre connaissance du processus d'intégration des filles et des femmes par le Sport au Maroc, un pays où ces catégories sont fortement engagées dans le sport et l'activité physique.

Les travaux du symposium, qui réunit une pléthore d'experts et de chercheurs internationaux, s'articulent autour de plusieurs axes, à sa-

voir "Politiques sportives et management : vers un esprit d'équité, d'égalité et de parité pour l'autonomisation des filles et des femmes en toute intégrité", "Éducation et formations professionnelles équitables dans les sciences de l'éducation physique et des sports : Perspectives et défis vers l'ODD4 et l'ODD5", "Égalité des femmes dans les sports de haut niveau ; dopage ; handicaps ; violences, et discriminations de genre dans le sport" et "Technologies, Activité physique, Éducation Physique et Sport: À la recherche d'une nouvelle identité universelle, accessible et inclusive".

Cette rencontre académique a pour objectifs notamment de contribuer à valoriser la formation en éducation physique et sportive de qualité, sensibiliser à l'importance de l'équité et de l'égalité dans le sport et promouvoir la diversité et l'inclusion dans tous les aspects du sport.

Il s'agit également d'évaluer les perceptions et les pratiques actuelles afin de promouvoir un environnement sport plus équitable et inclusif et d'encourager le dialogue et l'échange d'idées entre les différents acteurs du mouvement sportif.

Organisé par l'USMBA en partenariat avec l'Association internationale pour l'éducation physique et le sport pour les filles et les femmes (IAPESGW), l'Observatoire mondial pour l'égalité du genre et le sport, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) et l'Association Nationale Femme Activité Physique et Sport (ANFAPS), cet événement a pour but de sensibiliser les formateurs en sciences des sports tout autant que les décideurs à l'importance de l'éducation physique et sportive des filles, dans un contexte d'égalité et d'équité entre filles et garçons.

Le MAS tient ses AG ordinaire et extraordinaire



Le Maghreb Association Sportive (MAS) a tenu, samedi, ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire au titre de la saison sportive 2023-2024.

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle ordinaire comprenait notamment l'examen des rapports moral et financier.

Le rapport moral a détaillé les activités de la saison sportive pour les six sections de la société du MAS à savoir l'athlétisme, le handball, le tennis de table, le volley-ball, la pétanque et le basket-ball, outre celles du comité directeur.

Le rapport financier qui présente l'ensemble des opérations financières de toutes les sections de l'association, précise que les recettes totales de la dernière saison sportive ont dépassé les 4 millions de dirhams, constituées notamment des sub-

ventions des conseils élus, des cotisations des membres de l'association, des subventions des sponsors. Les dépenses, elles, ont dépassé les 5 millions de dirhams, selon la même source. Les participants ont décidé, dans ce cadre, d'augmenter le tarif annuel de l'abonnement.

Quant au dernier point à l'ordre du jour relatif à la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, il a été décidé la création de deux nouvelles sections sportives: le golf et le triathlon, en plus de l'amendement des statuts de l'association.

Le président du comité directeur du MAS, Mohamed Skalli a souligné les efforts déployés par le bureau au cours de la saison sportive écoulée, dans le but de mobiliser un soutien financier aux sections de l'association pour leur permettre de continuer à exercer leur mission sportive,

former la jeune génération et participer aux différents championnats régionaux et nationaux.

Il a ajouté que le comité directeur œuvre pour le renforcement de la cohésion entre les différentes sections tout en poursuivant les efforts visant à développer la pratique sportive et la recherche constante de financements.

Dans une déclaration à la MAP, le trésorier du comité directeur de l'association, Mohamed Moutawakil a indiqué que l'assemblée générale a passé en revue les activités menées par toutes les sections du MAS, en plus de la présentation des rapports moral et financier.

Il a exprimé l'espoir que l'assemblée générale ouvre une nouvelle ère pour le MAS en vue d'être à la hauteur des attentes des supporters.

Stage de formation au Complexe Mohammed VI de football au profit d'ex-joueurs professionnels marocains

La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) organisera un stage de formation, du 14 au 18 octobre, au Complexe Mohammed VI de football, en réponse à la demande de l'Association des ex-joueurs internationaux et professionnels marocains des Pays-Bas. Par cette initiative, ces ex-joueurs professionnels souhaitent intégrer le système de formation des entraîneurs de la FRMF et, ainsi, participer activement au développement du football marocain, indique la Direction technique nationale dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF.

Ayant acquis une grande expérience, poursuit la même source, ces joueurs « sont désireux de mettre leur expertise au profit de leur pays, tout en obtenant la reconnaissance de leurs diplômes par la FRMF et la CAF ».

Ce stage a pour objectif de mettre à niveau les diplômés UEFA-CAF des titulaires d'un diplôme UEFA et de proposer un module préparatoire à la session Fast Track B CAF pour ceux qui n'ont pas de diplôme mais répondent aux critères exigés pour ce type de cours accéléré.

Au total, 32 joueurs sont conviés à ce stage, dont 14 titulaires d'un diplôme UEFA A actuellement en activité en Europe, conclut le communiqué.

Une momie vieille de 3000 ans hospitalisée à Lyon !

Les hôpitaux de Lyon viennent d'accueillir un patient improbable, une momie vieille de 3000 ans, aujourd'hui connue sous le nom de Séramon.

Conservée au Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, la momie a fait le voyage jusqu'à Lyon pour passer un scanner sur l'une des technologies les plus abouties en la matière : un scanner spectral à comptage photonique (SPCCT).

«Le scanner, réalisé au sein de la plateforme d'imagerie du vivant CÉRMÉP, avec l'accord du Musée et dans le respect de la manipulation des restes humains des collections patrimoniales de France, devrait permettre de révéler les secrets les mieux gardés sous les bandelettes de la momie», précise un communiqué des Hospices civils de Lyon (HCL), groupement réunissant 13 hôpitaux publics français d'excellence.

Pour le groupement, l'approche originale de soumettre la momie Séramon à cet examen médical sur un scanner aussi avancé, constitue «une première

mondiale».

Ce scanner qui bouleverse déjà l'évaluation des maladies pulmonaires, «présente tous les avantages d'un scanner standard, mais en repousse les limites, donnant accès aux médecins à de nouvelles informations jusque-là invisibles sur les patients», précise le communiqué.

Pour le cas de la momie, les scientifiques espèrent aller plus loin que le dernier scanner passé en 1984, le scanner spectral devant permettre de «franchir une nouvelle étape dans l'exploration de ce trésor de l'Égypte antique».

Ils devraient notamment être en mesure de «lire pour la première fois les hiéroglyphes inscrits sur le scarabée de cœur de Séramon, ou d'identifier les amulettes du collier qui n'avaient pas pu l'être jusqu'à présent».

Grâce à sa haute résolution spatiale, les chercheurs «ont pu visualiser des éléments pathologiques inédits, comme des fractures vertébrales, de l'arthrose de hanche et de l'athérome carotidien, mais la présence du cœur



reste encore à identifier, laissant de nombreux secrets encore à élucider».

«Autant d'informations pré-

cieuses pour en apprendre davantage sur le traitement du corps et la momification, mais aussi sur la vie du défunt et sa caractérisation

physique, en vue d'une meilleure conservation et d'une éventuelle restauration», conclut le communiqué.

Recettes

Cake bananes & amandes



Les ingrédients :

2 bananes bien mûres
1 sachet de levure chimique
10 dattes
1 cuillère soupe d'extrait de vanille
1 cuillère soupe de cannelle
1 pincée de sel
100 g de poudre d'amandes
175 g de farine
3 œufs
150 ml de lait d'amande
50 ml de jus de pommes

Les tapes :

1. Mixez ensemble les bananes et les dattes dnoyantes.
2. Versez cette préparation dans un grand récipient. Ajoutez les œufs un par un et mélangez.

3. Ajoutez les éléments liquides : le jus de pommes, le lait d'amande et le traitement de vanille. Mélangez.

4. Ajoutez les éléments solides : la levure chimique, la cannelle, le sel, la farine et la poudre d'amandes. Mélangez.

5. Versez votre préparation dans un moule à cake chemisé de papier cuisson (pour éviter le dépôt de matière grasse).

6. Faites cuire 1 heure à 170°C. Vérifiez la cuisson en plantant un couteau dans le cake. S'il ne ressort pas sec, prolongez la cuisson en surveillant bien.

Astuce : pour éviter que le cake ne se fende n'importe où pendant la cuisson, entaillez-le au milieu sur toute la longueur à l'aide d'un couteau après 10 minutes de cuisson

Un Espagnol condamné pour s'être présenté nu dans un commissariat de police

La Cour suprême espagnole a confirmé vendredi l'amende de 1.080 euros infligée à un militant naturiste qui s'était présenté nu dans un commissariat de police et avait refusé de s'habiller, malgré les demandes répétées des forces de l'ordre.

Cet homme avait été verbalisé pour "désobéissance" après s'être présenté le 20 août 2020 "complètement nu" dans un bureau de police de Valence (est), où il souhaitait "déposer une plainte", rappelle la Cour suprême dans un communiqué publié vendredi.

La police lui avait alors demandé de s'habiller car "il disposait de vêtements dans son sac à dos" et "perturbait le fonctionnement normal du bureau".

Mais il avait "refusé clairement et catégoriquement" de se vêtir, arguant qu'il avait le droit d'être nu, ajoute-t-elle.

Ce militant avait ensuite fait appel de l'amende, mais la Cour suprême a rejeté son recours dans un arrêt daté du 3 octobre. Les ordres donnés par la police "étaient nécessaires pour maintenir l'ordre public

et la coexistence pacifique", justifie-t-elle.

L'arrêt ne donne que les initiales de la personne en question, mais les médias espagnols l'ont identifié comme étant Alejandro Colomar, un homme déjà condamné à des amendes pour s'être déshabillé en public. Ce militant a fait la Une de nombreux journaux espagnols en septembre 2022 après avoir tenté

d'entrer dans un tribunal de Valence vêtu uniquement avec des bottes. Il était alors jugé pour s'être promené nu en public.

La nudité publique est légale en Espagne depuis 1988, mais les personnes peuvent être poursuivies en cas de trouble à l'ordre public si leur état de nudité provoque ou dérange d'autres personnes.

